

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1577

18 juin 2014

### SOMMAIRE

<b>AFK S.à r.l.</b> .....	<b>75693</b>	<b>Constellation III German Asset Light S.à r.l.</b> .....	<b>75654</b>
<b>Aphorius Finance S.A.</b> .....	<b>75686</b>	<b>Constellation IV German Asset Light S.à r.l.</b> .....	<b>75653</b>
<b>BSkye Investors S.à r.l.</b> .....	<b>75655</b>	<b>Constellation IV German Asset Light, SCA-SICAV-FIS</b> .....	<b>75653</b>
<b>Cabana Trade S.A.</b> .....	<b>75652</b>	<b>Crown Finco S.à r.l.</b> .....	<b>75653</b>
<b>Cactus S.A.</b> .....	<b>75650</b>	<b>Darby Mezzanine Participations</b> .....	<b>75656</b>
<b>Café Krystal S.à r.l.</b> .....	<b>75653</b>	<b>Darby Mezzanine Participations</b> .....	<b>75651</b>
<b>Camene</b> .....	<b>75650</b>	<b>Darby Mezzanine Participations</b> .....	<b>75657</b>
<b>Camene Water S.à r.l.</b> .....	<b>75651</b>	<b>Darlington Fabrics Finance S.à r.l.</b> .....	<b>75657</b>
<b>Camoze S.A., SPF</b> .....	<b>75692</b>	<b>De Novo Capital S.à r.l.</b> .....	<b>75657</b>
<b>Cantac S.A.</b> .....	<b>75655</b>	<b>Domaine Viticole DECKER-WEYRICH S.C.l.</b> .....	<b>75657</b>
<b>Capital International S.à r.l.</b> .....	<b>75655</b>	<b>Eurofluid Invest S.A.</b> .....	<b>75690</b>
<b>Capital Safety Canada Holdings S.à r.l.</b> ...	<b>75652</b>	<b>Financière Internationale d'Investissement et d'Inspection S.A.</b> .....	<b>75689</b>
<b>Carlo Tassara Assets Management S.A.</b> .....	<b>75656</b>	<b>GPF Capital S.à r.l.</b> .....	<b>75658</b>
<b>Carlo Tassara Assets Management S.A.</b> .....	<b>75655</b>	<b>Rojoluk S.A.</b> .....	<b>75695</b>
<b>Carman</b> .....	<b>75656</b>	<b>Rosepark</b> .....	<b>75695</b>
<b>Cartesoft S.à r.l.</b> .....	<b>75652</b>	<b>Sirus S.à r.l.</b> .....	<b>75696</b>
<b>Casa de Vinos S.à r.l.</b> .....	<b>75654</b>	<b>Structured Finance Management (Luxembourg) S.A.</b> .....	<b>75696</b>
<b>Castelsia-FIS</b> .....	<b>75650</b>	<b>Valor Investors S.A.</b> .....	<b>75696</b>
<b>Catella SICAV</b> .....	<b>75655</b>	<b>Valor Investors S.A.</b> .....	<b>75696</b>
<b>CBD Immo S.à r.l.</b> .....	<b>75656</b>	<b>ViVa Partners S.à r.l.</b> .....	<b>75696</b>
<b>Centuria Real Estate Asset Management International S.A.</b> .....	<b>75654</b>		
<b>Ceramic Works S.à r.l.</b> .....	<b>75656</b>		
<b>C.F.F. S.A.</b> .....	<b>75651</b>		
<b>C.F. Invest S.A.</b> .....	<b>75654</b>		
<b>Compagnie Financière an Muileann S.A.</b> .....	<b>75688</b>		

**Camene, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 13.400,00.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 164.454.

Il a été décidé lors de l'assemblée générale extraordinaire du 14 avril 2014:

- d'accepter la démission des gérants de catégorie B Messieurs Stéphane DOKHAN (également Président du Conseil de Gérance), Pascal DOKHAN, Arnaud GIRARD et Bertrand VASCONI;
- de nommer Madame Nathalie LETT, demeurant professionnellement au 42 rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie B, pour une durée indéterminée;
- de nommer Madame Magali MICHELETTI, demeurant professionnellement au 42 rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie A pour une durée indéterminée;
- de requalifier le gérant de catégorie A Monsieur Geoffrey HUPKENS en gérant de catégorie B;
- de nommer Madame Hélène SCHORR, présidente du Conseil de Gérance.

Le Conseil de gérance se compose dorénavant comme suit:

*Gérants de catégorie A*

Madame Hélène SCHORR, Présidente

Madame Magali MICHELETTI

*Gérants de catégorie B*

Madame Nathalie LETT

Monsieur Geoffrey HUPKENS

Luxembourg, le 15 avril 2014.

*Pour: CAMENE*

Société à responsabilité limitée

EXPERTA LUXEMBOURG

Société anonyme

Aurélie Katola / Christine Racot

Référence de publication: 2014054444/30.

(140063030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

---

**Cactus S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.**

Siège social: L-8050 Bertrange, route d'Arlon, Belle Etoile.

R.C.S. Luxembourg B 65.282.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2014.

Référence de publication: 2014054442/10.

(140062941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

---

**Castelsia-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 1C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 133.371.

Die Bilanz zum 30. September 2013 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 30. September 2013 abgelaufene Geschäftsjahr wurden beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 13. März 2014.

*Für die Castelsia – FIS*

Die Zentralverwaltungsstelle:

Hauck & Aufhäuser Investment Gesellschaft S.A.

Référence de publication: 2014054431/14.

(140062303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

---

**Camene Water S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 175.971.

Il a été décidé lors de l'assemblée générale extraordinaire du 14 avril 2014:

- d'accepter la démission des gérants de catégorie B Messieurs Stéphane DOKHAN (également Président du Conseil de Gérance), Pascal DOKHAN, Arnaud GIRARD et Bertrand VASCONI;
- de nommer Madame Nathalie LETT, demeurant professionnellement au 42 rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie B, pour une durée indéterminée;
- de nommer Madame Magali MICHELETTI, demeurant professionnellement au 42 rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie A pour une durée indéterminée;
- de requalifier le gérant de catégorie A Monsieur Geoffrey HUPKENS en gérant de catégorie B;
- de nommer Madame Hélène SCHORR-MEOCCI, présidente du Conseil de Gérance.

Le Conseil de gérance se compose dorénavant comme suit:

*Gérants de catégorie A*

Madame Hélène SCHORR-MEOCCI, Présidente

Madame Magali MICHELETTI

*Gérants de catégorie B*

Madame Nathalie LETT

Monsieur Geoffrey HUPKENS

Luxembourg, le 15 avril 2014.

*Pour: Camene Water S.à r.l.*

Société à responsabilité limitée

EXPERTA LUXEMBOURG

Société anonyme

Aurélie Katola / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2014054427/30.

(140063031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

---

**C.F.F. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 64.719.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2014.

Référence de publication: 2014054426/10.

(140062986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

---

**Darby Mezzanine Participations, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 105.859.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2014.

TMF Luxembourg S.A.

Signatures

*Domiciliataire*

Référence de publication: 2014054495/14.

(140062538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

---

**Capital Safety Canada Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 1.020.000,00.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 185.360.

—  
EXTRAIT

Suivant un contrat de transfert de parts sociales en date du 21 mars 2014:

- Capital Safety Group S.A. une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg ayant son siège social au 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 165563, a cédé la totalité des parts sociales qu'elle détient dans la Société à Capital Safety Global Holdings Limited, une private limited company régie par les lois d'Angleterre et du pays de Galle, ayant son siège social au 5 Merse Road, Moons Moat North Industrial Estate, Redditch, Worcestershire, B98 9HL, Royaume-Uni, et immatriculée au Registrar of Companies for England and Wales sous le numéro 8938926,

- Capital Safety Global Holdings Limited, une private limited company régie par les lois d'Angleterre et du pays de Galle, ayant son siège social au 5 Merse Road, Moons Moat North Industrial Estate, Redditch, Worcestershire, B98 9HL, Royaume-Uni, et immatriculée sous le numéro 8938926, a cédé la totalité des parts sociales qu'elle détient dans la Société à Capital Safety Acquisitions Limited, une private limited company régie par les lois d'Angleterre et du pays de Galle, ayant son siège social au 5 Merse Road, Moons Moat North Industrial Estate, Redditch, Worcestershire, B98 9HL, Royaume-Uni, et immatriculée au Registrar of Companies for England and Wales sous le numéro 7906437.

- Capital Safety Acquisitions Limited, une private limited company régie par les lois d'Angleterre et du pays de Galle, ayant son siège social au 5 Merse Road, Moons Moat North Industrial Estate, Redditch, Worcestershire, B98 9HL, Royaume-Uni, et immatriculée sous le numéro 7906437, a cédé la totalité des parts sociales qu'elle détient dans la Société à Capital Safety Row Ltd., une private limited company régie par les lois d'Angleterre et du pays de Galle, ayant son siège social au 5 Merse Road, Moons Moat North Industrial Estate, Redditch, Worcestershire, B98 9HL, Royaume-Uni, et immatriculée au Registrar of Companies for England and Wales sous le numéro 7890846.

En conséquence, les parts sociales de la Société sont à présent détenues comme suit:

Capital Safety Row Ltd. . . . . 1.020.000 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Capital Safety Canada Holdings S.à r.l.*

Référence de publication: 2014054428/32.

(140062472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

---

**Cartesoft S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8611 Platen, 14, rue du Pont.

R.C.S. Luxembourg B 100.517.

Cartesoft SARL a son siège à:

Rue du Pont 14

L-8611 Platen

Damien Navez.

Référence de publication: 2014054429/11.

(140062883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

---

**Cabana Trade S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 87.264.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Un administrateur*

Référence de publication: 2014054440/11.

(140063050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

---

**Crown Finco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 15.000,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 185.106.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 14 avril 2014.

Référence de publication: 2014054439/10.

(140062611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

**Constellation IV German Asset Light, SCA-SICAV-FIS, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 180.694.

EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 31 mars 2014, le conseil de gérance de Constellation IV German Asset Light S.à r.l. a transféré le siège social de la société au 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, avec effet au 31 mars 2014.

Par ailleurs, le gérant de la société a changé d'adresse professionnelle comme suit:

- Constellation IV German Asset Light S.à. r.l. a désormais pour adresse professionnelle le 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Le 16 avril 2014.

Référence de publication: 2014054438/17.

(140063105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

**Constellation IV German Asset Light S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 179.317.

EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 31 mars 2014, le conseil de gérance de Constellation IV German Asset Light S.à r.l. a transféré le siège social de la société au 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, avec effet au 31 mars 2014.

Par ailleurs, les gérants de la société ont changé d'adresse professionnelle comme suit:

- M. Christophe Ponticello a désormais pour adresse professionnelle le 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg; et

- M. Simon Henin a désormais pour adresse professionnelle le 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Le 16 avril 2014.

Référence de publication: 2014054437/17.

(140063104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

**Café Krystal S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-4437 Soleuvre, 1, rue de Differdange.  
R.C.S. Luxembourg B 161.128.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014054443/10.

(140063221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

**Centuria Real Estate Asset Management International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3372 Leudelange, 15, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 96.465.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg extraordinairement en date du 28 juin 2013*

L'assemblée générale a pris les résolutions suivantes:

- L'assemblée générale a décidé d'accepter de réélire:

\* Monsieur Jean-Noël Lequeue, né le 18 décembre 1946 à Lincent (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 2, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, en qualité d'Administrateur et d'Administrateur-délégué;

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes annuels au 31 décembre 2013 et qui se tiendra en l'année 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 Avril 2014.

*Pour Centuria Real Estate Asset Management International S.A.*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014054434/19.

(140063095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

---

**Constellation III German Asset Light S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 163.606.

—  
EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 31 mars 2014, le conseil de gérance de Constellation III German Asset Light S.à r.l. a transféré le siège social de la société au 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, avec effet au 31 mars 2014.

Par ailleurs, les gérants de la société ont changé d'adresse professionnelle comme suit:

- M. Christophe Ponticello a désormais pour adresse professionnelle le 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg; et

- M. Simon Henin a désormais pour adresse professionnelle le 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 16 avril 2014.

Référence de publication: 2014054436/17.

(140063102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

---

**C.F. Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 111.701.

—  
Hiermit lege ich mein Mandat als Administrator und Administrateur Délégué zum 28. Februar 2014 nieder.

Le 15. April 2014.

Georges Majerus.

Référence de publication: 2014054425/9.

(140062838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

---

**Casa de Vinos S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8086 Bertrange, 44, Am Wénkel.

R.C.S. Luxembourg B 172.356.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014054430/9.

(140062583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

---

**Catella SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2370 Howald, 4, rue Peternelchen.  
R.C.S. Luxembourg B 147.125.

Les comptes annuels révisés au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014054433/10.

(140062864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

---

**Cantac S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.  
R.C.S. Luxembourg B 134.138.

Par la présente, je soussignée, Madame Viviane HENGEL, ai l'honneur de vous informer que je me démetts de mes fonctions d'Administrateur au sein de votre société avec effet immédiat.

Le 14 janvier 2014.

Viviane HENGEL.

Référence de publication: 2014054445/10.

(140062800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

---

**BSkye Investors S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 159.801.

En date du 15 avril 2014, le conseil de gérance a pris la résolution suivante:

- Le siège social de la Société est transféré avec effet immédiat du 49, Boulevard Royal, L-2449, Luxembourg au 124, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 15 avril 2014.

Référence de publication: 2014054424/13.

(140063026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

---

**Capital International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 141.970.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Matthijs BOGERS

Gérant

Référence de publication: 2014054446/12.

(140063120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

---

**C.T.A.M. S.A., Carlo Tassara Assets Management S.A., Société Anonyme de Titrisation.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 113.494.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014054448/9.

(140062447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

---

**C.T.A.M. S.A., Carlo Tassara Assets Management S.A., Société Anonyme de Titrisation.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 113.494.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2013 que:

- Madame Mireille GEHLEN demeure désormais au 2, rue Stade J.-F. Kennedy, L-3502 Dudelange

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2014054447/12.

(140062446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

---

**Carman, Société Anonyme.**

Siège social: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 143.770.

Le Bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société CARMAN*

Aon Insurance Managers (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2014054449/11.

(140062480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

---

**CBD Immo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2417 Luxembourg, 10, rue de Reims.

R.C.S. Luxembourg B 154.492.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014054450/10.

(140062783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

---

**Ceramic Works S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 27, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 153.984.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014054454/9.

(140062492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

---

**Darby Mezzanine Participations, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 105.859.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/04/2014.

TMF Corporate Services S.A.

Signatures

Référence de publication: 2014054492/12.

(140062347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

---



**De Novo Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2172 Luxembourg, 29, rue Alphonse München.

R.C.S. Luxembourg B 132.265.

Extrait des Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui a lieu au Luxembourg le 4 avril 2014

*Première résolution:*

L'associée unique Mme Evangelia KARDIASMENO, économiste, résidant professionnellement à 171, rue Ipsilantou, Pirée 18535, Grèce décide de transférer la totalité des parts (125) représentant l'intégralité du capital de la société «DE NOVO CAPITAL S.A.R.L.» à M. Dimitrios ZOIS, économiste, résidant à 29, rue Alphonse München, L-2172 Luxembourg. M. Dimitrios ZOIS devient ainsi le nouvel associé de la société «DE NOVO CAPITAL S.A.R.L.» et cela avec effet à partir du 4 avril 2014.

*Deuxième résolution:*

Mme KARDIASMENO donne sa démission en tant que gérant de la société.

M. Dimitrios ZOIS devient ainsi l'associé gérant de la société «DE NOVO CAPITAL S.A.R.L.» et cela avec effet à partir du 4 avril 2014.

Extrait conforme

Signature

L'associée gérante

Référence de publication: 2014054484/21.

(140063122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

**Darlington Fabrics Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8287 Kehlen, 4, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 150.100.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 Avril 2014.

Référence de publication: 2014054483/11.

(140063177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

**Domaine Viticole DECKER-WEYRICH S.C.I., Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-5441 Remerschen, 7, route de Mondorf.

R.C.S. Luxembourg E 1.368.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2014.

Référence de publication: 2014054486/10.

(140063024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

**Darby Mezzanine Participations, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 105.859.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/04/2014.

TMF Corporate Services S.A.

Signatures

Référence de publication: 2014054493/12.

(140062355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

**GPF Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-1513 Luxembourg, 63, boulevard Prince Félix.

R.C.S. Luxembourg B 185.674.

In the year two thousand and fourteen, on the fifth of March,  
Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,  
was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of GPF Capital S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 63, Boulevard Prince Félix, L-1513 Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on February 19, 2014, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Company). The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since that date.

**THERE APPEARED:**

- Mr Martín Rodríguez-Fraile Huete, born on January 25, 1983 in Miami (Florida) United States of America, residing at C/ Intergolf, 23, Bajo, 28109 Alcobendas (Madrid), Spain,

here duly and validly represented by Régis Galiotto, notary's clerk, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

- Mr Ignacio Olascoaga Palacio, born on April 20, 1982 in Madrid, Spain, residing at Calle Claudio Coello, 74 3º C Madrid, Spain,

here duly and validly represented by Régis Galiotto, notary's clerk, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

- Mr Lorenzo Martínez de Albornoz, born on February 19, 1983 in Huesca, Spain, residing at Alfar 11, 28023 Madrid, Spain,

here duly and validly represented by Régis Galiotto, notary's clerk, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal; and

- EFG Asset Management Holding (Singapore) PTE. Ltd., a company incorporated in Singapore, having its registered office at 25 North Bridge Road, #07-00 EFG Bank Building, Singapore 179104, and registered with the Singapore Accounting and Corporate Regulatory Authority under registration number 201019405C (EFG),

here duly and validly represented by Régis Galiotto, notary's clerk, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Mr Martín Rodríguez-Fraile Huete, Mr Ignacio Olascoaga Palacio, Mr Lorenzo Martínez de Albornoz and EFG are hereafter collectively referred to as the Shareholders.

Such powers of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing parties, duly and validly represented as described above, have requested the undersigned notary, to record that:

I. The twenty-five thousand (25,000) shares of the Company with a nominal value of one euro (EUR 1) each, representing the entire share capital of the Company, are duly and validly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda hereinafter reproduced;

II. The agenda of the Meeting is the following:

1. Waiver of the convening notices;

2. Amendment of article of the articles of association of the Company regarding the Company's corporate object which shall henceforth read as follows:

**“ Art. 3. Corporate object.**

3.1. The corporate purpose of the Company shall be to design, launch and fund an ad-hoc private equity platform, sponsoring international funds with dedicated local management teams, supported by the Natural Person Shareholders with substantial governance rights.

3.2. The Company may also acquire and as the case may be, dispose of, participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner, and as the case may be, sell, transfer or otherwise dispose of, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management, control, sale or transfer of any company or enterprise.

It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.3. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.4. The Company may generally employ any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.5. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.”

3. Creation of two new classes of shares of the Company, being namely (i) the class A ordinary shares of the Company and (ii) the class B ordinary shares of the Company, having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each and carrying the rights and obligations set forth in the articles of association of the Company (as the same shall be restated pursuant to the resolutions adopted under item 7. of the present agenda);

4. Conversion of (i) the five thousand (5,000) ordinary shares of the Company held by EFG into five thousand (5,000) class A shares of the Company, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, (ii) the six thousand six hundred and sixty-seven (6,667) ordinary shares of the Company held by Mr Martín Rodríguez-Fraile Huete into six thousand six hundred and sixty-seven (6,667) class B shares of the Company, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, (iii) the six thousand six hundred and sixty-seven (6,667) ordinary shares of the Company held by Mr Ignacio Olascoaga Palacio into six thousand six hundred and sixty-seven (6,667) class B shares of the Company, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, and (iv) the six thousand six hundred and sixty-six (6,666) ordinary shares of the Company held by Mr Lorenzo Martínez de Albornoz into six thousand six hundred and sixty-six (6,666) class B shares of the Company, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each;

5. Creation of two new classes of managers of the Company, being namely (i) the class A managers of the Company and (ii) the class B managers of the Company, and requalification of the existing mandates of the current managers of the Company as class B managers of the Company, for an unlimited duration;

6. Appointment of Mr Jim Lee as new class A manager and chairman of the board of managers of the Company, for an unlimited duration;

7. Full restatement of the articles of association of the Company;

8. Delegation of powers; and

9. Miscellaneous.

III. The Shareholders unanimously take the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the share capital being duly and validly represented at the present Meeting, the Meeting expressly waives any and all requirements which may be contained in the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, and/or in the Articles, as the case may be, in relation to convening notices, the Shareholders considering themselves as duly and validly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda of the Meeting.

*Second resolution*

The Meeting resolves to amend article 3 of the Articles, regarding the Company’s corporate object, which shall henceforth read as follows:

**“ Art. 3. Corporate object.**

3.1. The corporate purpose of the Company shall be to design, launch and fund an ad-hoc private equity platform, sponsoring international funds with dedicated local management teams, supported by the Natural Person Shareholders with substantial governance rights.

3.2. The Company may also acquire and as the case may be, dispose of, participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner, and as the case may be, sell, transfer or otherwise dispose of, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management, control, sale or transfer of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.3. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation,

the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.4. The Company may generally employ any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.5. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.”

*Third resolution*

The Meeting resolves to create two new classes of shares of the Company, being namely (i) the class A shares of the Company (the Class A Shares) and (ii) the class B shares (the Class B Shares), having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each and carrying the rights and obligations set forth in the Articles (as the same shall be restated pursuant to the seventh resolution below).

*Fourth resolution*

The Meeting resolves to convert (i) the existing five thousand (5,000) ordinary shares of the Company held by EFG into five thousand (5,000) Class A Shares, (ii) the existing six thousand six hundred and sixty-seven (6,667) ordinary shares of the Company held by Mr Martín Rodríguez-Fraile Huete into six thousand six hundred and sixty-seven (6,667) Class B Shares, (iii) the existing six thousand six hundred and sixty-seven (6,667) ordinary shares of the Company held by Mr Ignacio Olascoaga Palacio into six thousand six hundred and sixty-seven (6,667) Class B Shares, and (iv) the existing six thousand six hundred and sixty-six (6,666) ordinary shares of the Company held by Mr Lorenzo Martínez de Albornoz into six thousand six hundred and sixty-six (6,666) Class B Shares, all of them carrying the rights and obligations set forth in the Articles (as the same shall be restated pursuant to the seventh resolution below).

*Fifth resolution*

The Meeting resolves to create two new classes of managers of the Company, being namely the class A managers of the Company and the class B managers of the Company.

The Meeting resolves to requalify the existing mandates of the current managers of the Company, being Mr Martín Rodríguez-Fraile Huete, Mr Ignacio Olascoaga Palacio and Mr Lorenzo Martínez de Albornoz, all of whom have been appointed on February 19, 2014 for an unlimited duration, as class B managers of the Company, for an unlimited duration.

*Sixth resolution*

The Meeting resolves to appoint, with effect as of the date of the present resolutions and for an unlimited duration, Mr Jim Lee, born in Hong Kong on 25 July 7 1948, residing at Palmetto Mews Townhouse, 24 Middle Road, Devonshire DV-03, Bermuda as new class A manager and chairman of the board of managers of the Company.

Following the requalification of the mandates of Mr Martín Rodríguez-Fraile Huete, Mr Ignacio Olascoaga Palacio and Mr Lorenzo Martínez de Albornoz from managers of the Company into class B managers of the Company and the appointment of Mr Jim Lee as class A manager and chairman of the board of managers of the Company, with effect as of the date of the present resolutions, the board of managers of the Company which members have been appointed for an unlimited duration, is composed as follows:

- Mr Jim Lee, class A manager and chairman of the board of managers of the Company;
- Mr Martín Rodríguez-Fraile Huete, class B manager of the Company;
- Mr Ignacio Olascoaga Palacio, class B manager of the Company; and
- Mr Lorenzo Martínez de Albornoz, class B manager of the Company.

*Seventh resolution*

The Meeting resolves to fully restate the Articles, so that the Articles shall read as follows:

**I. Definitions**

Acceptance Notice has the meaning ascribed to it in article 7.5.(i)(A) of these Articles;

Acceptance Period has the meaning ascribed to it in article 7.5.(i)(A) of these Articles;

Articles has the meaning ascribed to it in article 1 of these Articles;

Board has the meaning ascribed to it in article 8.1.(i) of these Articles;

Board Reserved Matters has the meaning ascribed to it in article 9.4.(ii) of these Articles;

Business Day means a day which is not a Saturday or Sunday or a bank or public holiday neither in Spain, Switzerland or Luxembourg;

Buyer means a Remaining Shareholder buying Transfer Shares;

Chairman means the chairman of the Board from time to time;

Change of Control means where a person which did not previously exercise Control over a Shareholder or the ultimate parent company of a Shareholder acquires or agrees to acquire or has options over or otherwise becomes able to exercise such Control or where a person which was previously able to exercise Control over that Shareholder ceases to be in a position to do so;

Class A Manager has the meaning ascribed to it in article 8.1.(ii)(A) of these Articles;

Class B Manager has the meaning ascribed to it in article 8.1.(ii)(B) of these Articles;

Class A Share(s) has the meaning ascribed to it in article 5.1. of these Articles;

Class B Share(s) has the meaning ascribed to it in article 5.1. of these Articles;

Company has the meaning ascribed to it in article 1 of these Articles;

Competing Activity means any activity in the private equity industry which would compete with the activities which are included within the corporate object of the Company as set forth under article 3 of these Articles, in such geographical areas where Private Equity Funds have been launched by the Company. For the avoidance of doubt, Competing Activity shall exclude other services outside of the Group activities provided by the Natural Person Shareholders to EFG or EFG related entities;

Control means:

(a) owning or controlling (directly or indirectly) more than 50% of the share capital of the relevant entity; or

(b) being able to direct the casting of more than 50% of the votes exercisable at general meetings of the relevant entity on all, or substantially all, matters; or

(c) the right to appoint or remove managers of the relevant entity holding a majority of the voting rights at meetings of the board on all, or substantially all matters;

EGF means EFG Asset Management Holding (Singapore) PTE. Ltd., a company incorporated in Singapore, having its registered office at 25 North Bridge Road, #07-00 EFG Bank Building, Singapore 179104, and registered with the Singapore Accounting and Corporate Regulatory Authority under registration number 201019405C;

Encumbrance(s) means any claim, charge, mortgage, lien, option, equity, power of sale, hypothecation, usufruct, retention of title, right of pre-emption, right of first refusal or other third party rights or security interest of any kind or an agreement, arrangement or obligation to create any of the foregoing;

Fair Market Value means the fair market value of the shares of the Company as determined by the Independent Expert;

Financial Year has the meaning ascribed to it in article 12.1. of these Articles;

Fund Management Company(ies) means the management company(ies) having the responsibility of the daily management of the Private Equity Funds;

General Shareholders' Meeting means a general meeting of Shareholders;

Group means the Company, the Private Equity Funds or any entities or investment vehicles managed, Controlled or advised by the Company;

Independent Expert means the independent expert appointed by the Shareholders for the purpose of determining the Fair Market Value, as the case may be. The Independent Expert shall be a reputable investment bank or corporate finance advisor mutually agreed by the relevant Shareholders;

Investment Policy Document means a document which shall be approved by the Board as a Board Reserved Matter, and which shall set forth the terms, conditions and limitations according to which the management body of each respective Private Equity Fund may operate without the requirement for the express and prior authorisation of the Board;

Law has the meaning ascribed to it in article 1 of these Articles;

Laws means the laws and regulations of the Grand Duchy of Luxembourg and any other laws and regulations for the time being in force applicable to any member of the Company or any Shareholder including, where applicable, the rules of any stock exchange on which the securities of a Shareholder are listed or other governmental or regulatory body to which a Shareholder are subject;

Lock-Up Period has the meaning ascribed to it in article 7.2.(i) of these Articles;

Manager(s) has the meaning ascribed to it in article 8.1.(i) of these Articles;

Managers Circular Resolutions has the meaning ascribed to it in article 9.2.(i) of these Articles;

Natural Person Shareholders" or "NPS" means together Mr Martín Rodríguez-Fraile Huete, Mr Ignacio Olascoaga Palacio and Mr Lorenzo Martínez de Albornoz, and "Natural Person Shareholder" means any of them;

Offer has the meaning ascribed to it in article 7.4. of these Articles;

Offeror has the meaning ascribed to it in article 7.3. of these Articles;

Permitted Transfers has the meaning ascribed to it in article 7.8.(i) of these Articles;

Permitted Transferees has the meaning ascribed to it in article 7.8.(i) of these Articles;

Private Equity Funds means the private equity funds which the Board approves to be launched and sponsored by the Company for the purpose of pursuing the corporate object of the Company;

Remaining Shareholders has the meaning ascribed to it in article 7.3. of these Articles;  
 Shareholders means together EFG and the Natural Person Shareholders, and Shareholder means any of them;  
 Shareholders Agreement means any agreement which may be entered into by the Shareholders from time to time in relation to the Company;  
 Shareholders Circular Resolutions has the meaning ascribed to it in article 11.3.(i) of these Articles;  
 Shareholder Reserved Matters has the meaning ascribed to it in article 11.5.(ii) of these Articles;  
 Tag-along has the meaning ascribed to it in article 7.3. of these Articles;  
 Tag-along Notice has the meaning ascribed to it in article 7.5.(iii)(A) of these Articles;  
 Tag-along Shares has the meaning ascribed to it in article 7.5.(iii)(A) of these Articles;  
 Third Party Offer has the meaning ascribed to it in article 7.3. of these Articles;  
 Third Party Offer Price has the meaning ascribed to it in article 7.3. of these Articles;  
 Transfer Date has the meaning ascribed to it in article 7.9.2.(ii) of these Articles;  
 Transfer Notice has the meaning ascribed to it in article 7.4. of these Articles;  
 Transferor has the meaning ascribed to it in article 7.8.(i) of these Articles;  
 Transferring Shareholder has the meaning ascribed to it in article 7.3. of these Articles;  
 Transfer Shares has the meaning ascribed to it in article 7.3. of these Articles.

## II. Name - Registered office - Corporate object - Duration

**Art. 1. Name.** The name of the company is “GPF Capital S.à r.l.” (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

### **Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the Board. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the Shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles as set out in these Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

### **Art. 3. Corporate object.**

3.1. The corporate purpose of the Company shall be to design, launch and fund an ad-hoc private equity platform, sponsoring international funds with dedicated local management teams, supported by the Natural Person Shareholders with substantial governance rights.

3.2. The Company may also acquire and as the case may be, dispose of, participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner, and as the case may be, sell, transfer or otherwise dispose of, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management, control, sale or transfer of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.3. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.4. The Company may generally employ any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.5. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

**Art. 4. Duration.**

- 4.1. The Company is formed for an unlimited duration.
- 4.2. The Company is not to be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one (1) or several Shareholders.

**III. Capital - Shares****Art. 5. Share capital.**

5.1. The share capital of the Company is set at twenty-five thousand euro (EUR 25,000), represented by five thousand (5,000) class A ordinary shares, held by EFG (the Class A Shares) and twenty thousand (20,000) class B ordinary shares, held by the Natural Person Shareholders (the Class B Shares), having a nominal value of one euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid and carrying the rights and obligations set forth in these Articles.

5.2. The Class A Shares and the Class B Shares are collectively and irrespectively of their class designated as the Shares and individually and irrespectively of their class be designated as a Share when the context so requires.

5.3. The share capital of the Company may be increased or decreased through a resolution of the Shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

5.4. The Class A Shares shall rank *pari passu* in all respects with, and carry the same rights and obligations as the Class B Shares held by the Natural Person Shareholders, save that Class B Shares shall grant, only where held by a Natural Person Shareholder, their holder a right to a preferred dividend consisting in the right to receive as dividend payments, to the extent legally permissible under the Law, any management fees paid by the Private Equity Funds to the Company, in accordance with article 14.4 of these Articles.

5.5. In the event that EFG or any party other than the Natural Person Shareholders acquires any Class B Shares, those Class B Shares shall cease to carry a right to a preferred dividend (including any accrued but unpaid preferred dividend, which shall in this situation belong to the former Natural Person Shareholder holding such Class B Shares) and the Shareholders expressly agree to cause the conversion of those Class B Shares into Class A Shares, immediately and without delay upon perfection of such acquisition.

**Art. 6. Shares.**

- (i) The Shares are indivisible and the Company shall recognise only one (1) holder per Share.
- (ii) A register of shareholders is kept at the registered office of the Company and may be examined by any Shareholder upon request.
- (iii) The Company may redeem its own Shares in accordance with mandatory provisions of the Law.

**Art. 7. Transfer of Shares.****7.1. General principle**

(i) The Shareholders, subject to the terms and conditions of this article 7, shall be entitled to transfer all, but not less than all, of their respective Shares in the Company. Exceptionally, a partial transfer of Shares is also permitted provided that it is made in favour of the Company and that such transfer is expressly approved by the General Shareholders' Meeting in accordance with article 11 of these Articles and complies with any other requirements which may be contained in any Shareholders Agreement or the Law.

(ii) The restrictions contained in this article 7 shall apply to all transfers of shares, whether direct or indirect (i.e. either those carried out through any agreement different than a shares sale and purchase agreement).

**7.2. Lock-up period**

(i) For a period of five (5) years from the date on which EFG became a Shareholder, neither of the Shareholders shall, directly or indirectly, make or solicit any sale or transfer, or instruct the Company to create any new shares in favour of third parties, or instruct the Company to proceed with the redemption of any shares, or incur or assume any Encumbrance, or any other transaction with a similar effect (including a Change of Control), with respect to any Shares owned by such Shareholder without the prior approval of the other Shareholders (the Lock-Up Period).

(ii) Once the Lock-Up Period has elapsed, the Shareholders shall be entitled to transfer their Shares subject to the terms and conditions set forth in these Articles and any Shareholders Agreement, as the case may be.

**7.3. Pre-emption rights**

Upon termination of the Lock-Up Period and subject to the exceptions provided both in article 7.8. of these Articles and any Shareholders Agreement, as the case may be, a Shareholder (the Transferring Shareholder) may transfer all of its Shares (the Transfer Shares) only if it receives an offer for such Transfer Shares (the Third Party Offer) from a bona fide third party (the Offeror) which:

- is for all, and not less than all, of the Shares of the Transferring Shareholder;
- is irrevocable and unconditional;
- states the price per Share and the aggregate price of the Third Party Offer which shall be for cash consideration in euro only (the Third Party Offer Price) and immediately payable upon completion of the transfer;
- contains all material terms and conditions (including the intended completion date of the Third Party Offer); and

- includes an offer to acquire all the other Shares in issue and outstanding at that time belonging to the other Shareholders (the Remaining Shareholders) at the same price per Share and on no less favourable terms as the Transfer Shares (a Tag-along), as further described in article 7.5. (i) below.

#### 7.4. Issue of Transfer Notice to Remaining

Shareholders Within ten (10) Business Days of receiving a Third Party Offer which the Transferring Shareholder wishes to accept, it/he must issue a written notice (the Transfer Notice) to the Remaining Shareholders, copied to the Company, containing notification of the Third Party Offer (including the name of the Offeror, the Third Party Offer Price and all material terms and conditions of the Third Party Offer) and:

- an offer to sell the Transfer Shares to the Natural Person Shareholders and, if none of the Natural Person Shareholders wishes to acquire the Transfer Shares, to EFG (the Offer), at the Third Party Offer Price and on no less favourable terms than those set out in the Third Party Offer; and

- confirmation that (i) the Board shall be the agent of the Transferring Shareholder for the sale of the Transfer Shares, and (ii) the Remaining Shareholders may elect to proceed in accordance with one of the options in article 7.5. below.

#### 7.5. Choices open to Remaining Shareholders

A Remaining Shareholder that receives a Transfer Notice may do one of the following:

(i) Accept the Offer to buy the Transfer Shares at the Third Party Offer price

(A) Within forty-five (45) Business Days from the date of the Transfer Notice (the Acceptance Period), if a Remaining Shareholder wishes to buy the Transfer Shares at the Third Party Offer Price it shall send a written notice to the Transferring Shareholder accepting the Offer (the Acceptance Notice). An offer made by a Remaining Shareholder to acquire the Transfer Shares shall be final and irrevocable.

(B) If any Natural Person Shareholder notifies the Transferring Shareholder that he wishes to buy the Transfer Shares at the Third Party Offer Price, the Transferring Shareholder shall sell all the Transfer Shares to such Natural Person Shareholder (or, if more than one Natural Person Shareholder is interested in acquiring the Transfer Shares, the Transfer Shares shall be allocated between them in proportion to their shareholding in the Company), without prejudice of EFG being also interested in purchasing the Transfer Shares on a pro rata basis.

(C) If all the Natural Person Shareholders elect not to take up the Offer as provided in article 7.5. (ii) below, the Transfer Shares shall be allocated to EFG, provided it has accepted the Offer.

(ii) Elect not to take up the Offer

(A) If any of the Remaining Shareholder does not wish to take up the Offer, it/he may either send a written notice to the Transferring Shareholder within the Acceptance Period declining the Offer or do nothing in which case it shall be deemed to have declined the Offer.

(B) If all the remaining Shareholders elect not to take up the Offer, the Transferring Shareholder shall then be free to accept the Third Party Offer and sell the Transfer Shares to the Offeror within one (1) month of the expiry of the Acceptance Period at not less than the Third Party Offer Price and on terms being not more favourable than those included in the Transfer Notice, subject to the provisions of article 7.5. (iii) below and provided that (i) the Board resolves (by a decision taken as a Board Reserved Matter) that it is reasonably satisfied that any such sale is a bona fide sale for not less than the Third Party Offer Price without any deduction, rebate or allowance whatsoever to the Offeror and, if not so satisfied, may refuse to register the instrument of transfer, and (ii) the Offeror agrees to enter into a deed of adherence each time a Shareholders Agreement, if any, is into force among the Shareholders.

(iii) Exercise the Tag-along

(A) If a Remaining Shareholder would like to sell all of its/his Shares in the Company at the same time than the Transferring Shareholder, it/he must send a written notice (the Tag-along Notice) to the Transferring Shareholder within the Acceptance Period electing to sell all of its/his Shares (the Tag-along Shares) to the Offeror at the same Third Party Offer Price and on not less favourable terms and conditions as those contained in the Third Party Offer.

(B) The Transferring Shareholder shall then be prohibited from selling the Transfer Shares to the Offeror unless the Offeror agrees to purchase the Tag-along Shares at the same time and at the same Third Party Offer Price and on not less favourable terms and conditions as those contained in the Third Party Offer.

(C) If the Transferring Shareholder receives both an Acceptance Notice and a Tag-Along Notice, any such other Remaining Shareholder(s) who have accepted the Offer, shall be obliged to buy all of the Transfer Shares and the Tag-along Shares.

#### 7.6. Obligation to purchase

(i) Immediately following the expiry of the Lock-up Period and within a six (6)-month term following such expiry, EFG shall have the right, but not the obligation, to request the Natural Person Shareholders to purchase, pro rata their shareholding in the Company or in accordance with any other repartition which may be agreed among the Natural Person Shareholders at that time, all, but not less than all, of the Shares in the Company EFG will hold at that time, at an aggregate price for all of the Shares held by EFG equal to at least one hundred thousand euro (EUR100,000).



(ii) For the purpose of article 7.6.(i) above, EFG shall serve a written notice to each Natural Person Shareholder, containing (i) the express request to have its Shares so purchased in accordance with the terms of article 7.6.(i) and (ii) the aggregate price for the Shares so purchased.

(iii) The sale and purchase of the Shares then held by EFG shall be completed before the expiry of a forty-five (45) Business Day period following the service of the notice referred to under article 7.6.(ii) above with respect to article 7.6.(i) above. EFG may, in its own choice, decide to extend the forty-five (45) Business Day period referred to in this article 7.6.(iii).

#### 7.7. Failure of Transferring Shareholder or Remaining Shareholder to transfer

If a Transferring Shareholder or a Remaining Shareholder does not comply with its sale or purchase obligations in articles 7.1. to 7.8. of these Articles then the provisions of article 7.9. of these Articles shall apply.

#### 7.8. Permitted transfers

(i) Notwithstanding the provisions contained in the previous section of this article 7 of in any Shareholders Agreement, as the case may be, the following transfers of Shares (the Permitted Transfers) shall not be subject to the pre-emption rights and the Tag-along provided for in this article 7 and be permitted to the corresponding Shareholder (the Transferor), on giving prior notice to the other Shareholders, copied to the Company:

(A) the transfer of Shares made by any of the Natural Person Shareholders to any entities or vehicles Controlled by each or all of the Natural Person Shareholders; and

(B) the transfer of Shares made by EFG to any affiliates directly or indirectly Controlled by or Controlling EFG shall be permitted.

The transferees referred to in the preceding articles 7.8.(i) (A) and 7.8.(i) (B) are referred to as the Permitted Transferees.

(ii) The Permitted Transfers shall be subject to the following:

(A) the Transferor shall remain jointly (and not severally) liable with the Permitted Transferee as if it were still a Shareholder in respect of the transferred Shares;

(B) the Transferor shall transfer all its/his Shares in the Company to the Permitted Transferee; and

(C) the Permitted Transferee shall, and the Transferor shall procure (by including appropriate provisions in the relevant transfer agreement) that the Permitted Transferee will, transfer its Shares back to the Transferor or another Permitted Transferee of that Transferor immediately if it ceases to be a Permitted Transferee of the Transferor but always following the provisions of these Articles and any Shareholders Agreement, as the case may be, with regards to the transfer of Shares.

#### 7.9. Terms and consequences of transfers of shares

##### 7.9.1. Completion of transfer

(i) Any transfers of Shares shall be made in accordance with the terms set out in these Articles and any Shareholders Agreement, as the case may be.

(ii) Completion of the transfer of the Transfer Shares shall take place within fifteen (15) Business Days after the date of the Acceptance Notice (the Transfer Date) and at such reasonable time and place as the Transferring Shareholder and the Buyer shall agree.

(iii) On the Transfer Date, the Transferring Shareholder must deliver to the Buyer in respect of the Transfer Shares:

(A) duly executed instruments for Share transfer;

(B) any relevant Share certificate, is any; and

(C) a power of attorney in such form and in favour of such person as the Buyer may nominate to enable the Buyer to exercise all rights of ownership including, without limitation, voting rights with respect to those Transfer Shares.

(iv) Against delivery of the documents referred to in article 7.9.2.(iii) above, the Buyer shall pay the total consideration due for the Transfer Shares to the Transferring Shareholder on the Transfer Date.

##### 7.9.2. Failure to transfer

If a Transferring Shareholder fails or refuses to comply with its/his obligations to transfer the Transfer Shares on or before the Transfer Date:

(i) the Company may authorise a person to execute and deliver the necessary transfer instrument(s) on its/his behalf. The Company may receive the purchase money in trust for a Transferring Shareholder (without any obligation to pay interest) and cause the Buyer to be registered as the new holder of the Transfer Shares (once any appropriate stamp duty has been paid). The receipt by the Company of the purchase money shall be a good discharge to the Buyer (who shall not be bound to see to the allocation of those moneys). After the Buyer has been registered as holder of the Transfer Shares, the validity of the proceedings shall not be questioned by any person and the Transferring Shareholder shall be entitled to the purchase money for the Transfer Shares.

(ii) the Transferring Shareholder shall not exercise any of its powers or rights in relation to management of, and participation in the profits of, the Company under the Articles or otherwise. The Managers appointed by the Transferring Shareholder (or its predecessor in title) shall not, and the Shareholders shall without delay take all those steps and actions so that the Manager(s) appointed by the Transferring Shareholder (or its predecessor in title) shall not:

- (A) be entitled to attend or vote at any Board meeting;
- (B) be required to attend any Board meeting in order to constitute a quorum; or
- (C) be entitled to receive or request any information from the Company.

#### 7.9.3. Company to be informed of notices

The Shareholders shall keep the Company informed at all times of the issue and contents of any Transfer Notices and any election or acceptance relating to those notices.

#### 7.9.4. Waiver of rights of first refusal

Except in the case of a Shareholder entitled to exercise its/his pre-emption right with preference over the other Shareholders, the Shareholders waive their rights of first refusal on the transfer of Shares regulated under these Articles or any Shareholders Agreement, as the case may be.

#### 7.9.5. Transfer terms

Any sale and/or transfer of Shares under these Articles or any Shareholders Agreement, as the case may be, shall be on terms that those Shares are transferred:

- (i) are transferred free and clear from all Encumbrances; and
- (ii) are transferred with the benefit of all rights attaching to them as at the date of the relevant transfer.

#### 7.9.6. Deed of adherence

Should a Shareholders Agreement be in force, no person other than an existing Shareholder shall acquire any Shares unless the intended purchaser first enters into a deed of adherence to such Shareholders' Agreement agreeing to be bound by its terms.

## IV. Management - Representation

### Art. 8. Board of Managers.

#### 8.1. Management body and composition

(i) The Company is managed by a board of managers (the Board) which shall be composed of four (4) managers (the Managers).

(ii) The Managers are appointed by the General Shareholders' Meeting and according to the following rules:

(A) EFG shall have the right to designate one (1) Manager, who shall be appointed as class A Manager (the Class A Manager) by the General Shareholders' Meeting.

(B) Each of the Natural Person Shareholders shall have the right to be appointed as class B Managers (the Class B Managers) by the General Shareholders' Meeting. For the avoidance of doubt, where the Class B Shares of the Natural Person Shareholders are held by an entity over which such Natural Person Shareholders exercise Control pursuant to a Permitted Transfer, this right to be appointed as Class B Managers shall remain vested in the Natural Person Shareholders only, and their appointment as Class B Managers may in this respect be proposed by the so then holder(s) of Class B Shares, as the case may be.

(iii) Notwithstanding the foregoing, in the event that any Natural Person Shareholder becomes ceases directly or indirectly to be a Shareholder, (i) such Natural Person Shareholder shall immediately resign or be removed as Manager, as the case may be, without any right and/or claim other than those contemplated under these Articles or any Shareholders Agreement, as the case may be, (ii) the number of the members of the Board shall be reduced accordingly, and (iii) the remaining Shareholders shall cause the amendment of these Articles and any Shareholders Agreement, as the case may be, as required, and the performance of any action which may be required in this respect, including any filing and publication.

(iv) The Board shall appoint the Chairman among the Managers. In case of a tie, the Chairman shall have no casting vote.

(v) The secretary of the Board shall be chosen by the Board among the candidates designated for this purpose by the Natural Person Shareholders and shall not need to be a Manager. For the avoidance of doubt, the secretary of the Board shall, and the Natural Person Shareholders shall cause the secretary of the Board to, observe the utmost confidentiality with respect to any matters and business discussed during any meeting of the Board.

#### 8.2. Appointment and removal of Managers

(i) The Managers are appointed for an unlimited period by the General Shareholders' Meeting and may be removed without cause (ad nutum), subject to mandatory provisions of the Law.

(ii) Each Shareholder that has the right to designate and propose a Manager for appointment by the General Shareholders' Meeting shall also have the right to request and cause the removal by the General Shareholders' Meeting of such designated Manager from office, and request and cause the appointment by the General Shareholders' Meeting of another Manager in replacement of the former. For the avoidance of doubt, under this article 8.2.(ii), a Natural Person Shareholder shall, as the case may be, via his respective Permitted Transferee, only have the right to designate and propose himself as Manager.

(iii) Each Shareholder undertakes to the other Shareholders that it/he shall take all reasonable steps and actions, directly or indirectly, including the exercise of voting rights at the General Shareholders' Meeting, to effect the appointment or removal, as the case may be, of a Manager as contemplated under article 8 of these Articles.

**Art. 9. Meetings of the Board.** The Board shall meet at least on a quarterly basis and shall also meet at any time upon reasonable request of any of the Managers. Each of the Managers attending any meeting of the Board shall be entitled to propose additional items for discussion at such meeting which were not originally included in the agenda of that meeting.

#### 9.1. Convening meetings of the Board

(i) The Board shall be convened by the Chairman or by any two (2) Managers acting jointly by serving a five (5) Business Day prior notice (except in case of urgency, where a 24-hour prior notice shall suffice) to each of the Managers.

(ii) Meetings of the Board shall be called by notice served by letter, fax, e-mail or any other written or electronic means that may ensure the reception of the notice by all the Managers at the respective address designated by them for this purpose.

(iii) The notice shall state the date, place and time of the meeting and the agenda to be discussed. The notice shall also attach the relevant papers and supporting documentation to be used for the discussions at the meeting.

(iv) The Board shall also be called at the request of any Manager acting reasonably through the Chairman. Upon the Manager(s)' request, the Chairman shall call a meeting of the Board, in which case the notice shall be served using the same means and formalities included in this article 9.1. above.

#### 9.2. Venue of the Meetings

(i) Board meetings shall take place at the registered office of the Company or such other place as the Board may determine. Resolutions of the Board may also be passed in writing where signed and dated by all the Managers. Written resolutions signed and dated by all the Managers shall be as valid and binding as if passed at a duly convened meeting of the Board (the Managers Circular Resolutions).

(ii) The Managers may participate and vote at meetings of the Board by conference call or through other electronic conferencing means provided that the other persons participating in the meeting are able to identify each other, in accordance with the Law.

#### 9.3. Quorum

(i) The Board may validly deliberate during a meeting duly and validly convened where at least the majority of the Managers whichever their class are present or duly and validly represented, except in the case of Board Reserved Matters being discussed, for the purpose of which the attendance, in person or by proxy, of the Class A Manager shall be required (and so, only with respect to those resolutions considered as Board Reserved Matters) among the three (3) Managers that shall be, at least, present or represented at the meeting in order to duly and validly hold that meeting.

(ii) A Manager may attend in person or by written proxy to be granted by the Manager to another Manager. A Manager may represent more than one Manager.

#### 9.4. Voting majorities

(i) Resolutions of a meeting of the Board shall be passed by the favourable vote of at least the majority of the Managers whichever the class to which they belong, unless a qualified majority is required under article 9.4.(ii) of the Articles or in accordance with any Shareholders Agreement, as the case may be. Abstentions from voting shall be regarded as non-votes.

(ii) The resolutions on the following matters, in order to be validly passed, shall require the favourable vote of at least three (3) Managers, provided that the Class A Manager votes in favour of the adoption of the relevant resolution (the Board Reserved Matters):

- (A) Drafting and issuance of the annual accounts;
- (B) Proposal regarding the approval by the Shareholders of the annual accounts and proposal regarding the decision by the Shareholders regarding the annual result of the Company other than payment of dividends;
- (C) Approval, adoption or amendment of the business plan of the Company;
- (D) Approval, adoption or amendment of the annual budget of the Company;
- (E) Employment or hiring the services of the Natural Person Shareholders as employees or services providers of the Company and determination of the terms and conditions, and termination, of their respective employment or services contracts;
- (F) Any decision and/or action with respect to launching and sponsoring the Private Equity Funds, including, without limitation, in relation to the determination of the shareholding in, the governance of, and the contractual relations with, the entities at the level of the Private Equity Funds, including, but not limited to, the Fund Management Companies;
- (G) Approval, adoption or amendment of the Investment Policy Document;
- (H) Acquisitions or disposals of assets and borrowing out of the ordinary course of business;
- (I) Amendment, extension or reduction of the Company's activities;
- (J) Definition of and any modification to the governance of the Company, including the adoption of and/or the amendment to any internal rules related thereto;

(K) Designation of key personnel, hiring and/or dismissal of key personnel by the Company, including the related terms and conditions (including but not limited to salary package) as well as the definition of the functions and/or management levels which shall be deemed to be defined as "key personnel";

(L) Issuance of any pension scheme or stock option plan;

(M) Any change in the accounting principles or valuation methods of the Company;

(N) Any transaction between the Company and any of its Shareholders, officers, directors, employees, any related party outside the ordinary course of business;

(O) Any transaction regarding a set-up, formation, incorporation, acquisition, merger, sale, transfer, dissolution, liquidation, spin-off or winding up, whichever may be the way and/or grounds, of the Company or any subsidiary, if any;

(P) Any sale or transfer, whichever may be the way and/or grounds, of any asset(s) of the Company representing either (i) more than ten per cent (10%) of the assets of the Company or (ii) at least the aggregate amount of five hundred thousand euro (EUR500,000), it being understood that this amount shall correspond to the aggregate amount paid for the same transaction or operation, regardless of the number of orders placed, instalments paid and/or batches delivered or provided;

(Q) Any issuance of securities of any nature, including, without limitation, preferred equity certificates convertibles or not, bonds, warrants or shares within the limits of the authorised capital of the Company, if any, by the Company;

(R) Any proposal to proceed with an increase or a decrease of the share capital at the level of the Company and which shall be submitted to the General Shareholders' Meeting;

(S) Creation of any further class of shares or other security or other instrument convertible into or exercisable or exchangeable for any rights and preferences of any other class of shares within the limits of the authorised capital of the Company, if any;

(T) Any issuance of securities of any nature or any issuance of shares within the limits of the authorised capital of the Company, if any;

(U) Any increase of the share capital of the Company which may be paid up in kind (apport en nature) within the limits of the authorised capital of the Company, if any;

(V) Increase or decrease in total number of shares, including any class of shares, if any within the limits of the authorised capital of the Company, if any;

(W) Redemption or repurchase of any shares or other outstanding securities which may be issued by the Company from time to time;

(X) Any transaction regarding an acquisition, merger, sale, transfer, dissolution, liquidation, spin-off or winding up of the Company or regarding the setup, formation or incorporation of any subsidiaries;

(Y) Any legal/court action concerning the Company beyond the ordinary course of business;

(Z) Appointment and dismissal of any interim Manager and decision regarding the remuneration in any form whatsoever of any such interim Manager;

(AA) Any decision regarding any pledge, the creation of any right of third parties, lien, charge or Encumbrance on the assets, receivables or the shares or any other security, if any, of the Company representing either (i) more than ten per cent (10%) of the assets of the Company or (ii) at least the aggregate amount of five hundred thousand Euro (EUR500,000);

(BB) Any decision regarding any disposal with respect to any material asset of the Company representing either (i) more than ten per cent (10%) of the assets of the Company or (ii) at least the aggregate amount of five hundred thousand Euro (EUR500,000);

(CC) Any full or partial grant, licensing, transfer, sale or other direct or indirect disposal, with or without a consideration, of any intellectual property rights (or parts thereof) of the Company to a third party;

(DD) Any transfer of the registered office of the Company outside the city of Luxembourg;

(EE) Any decision which may be required by the provisions of article 100 of the Law;

(FF) Any decision regarding the liquidation, or similar proceedings vested by the Law in the Board;

(GG) Authorisation with respect to the exercise of any professional activity (including but not limited to any free-lance activity, self-employed activity, employed activity, mandate as an officer, manager or director of any entity, partnership or company, consultancy activity, service provider activity, or agency which is not part of the Group), whether remunerated or not, by any of the Natural Personal Shareholders which may, actually or potentially, negatively affect the due performance of his duties and/or obligations under any Shareholders Agreement, as the case may be;

(HH) Any decision with respect to items which, as the case may be, might be defined as "Ancillary Businesses" in any Shareholders Agreement, as the case may be;

(II) Any decision regarding the establishment, development, closing, liquidation, sale or other transfer of any subsidiaries or branches of the Company, if any; and

(JJ) Any other decision with respect to the Company which would have a result equivalent to any of the above-listed items.

(iii) To the extent not vested in the Board pursuant to mandatory provisions of the Law, any of the Board Reserved Matters listed in article 9.4.(ii) above shall be deemed Shareholders Reserved Matters, as the procedure set forth under article 11.5.(ii) of these Articles shall apply mutatis mutandis.

#### 9.5. Representation of the Company vis-à-vis third parties - Binding signatures

(i) Except where otherwise resolved by the Board, the Company shall be validly represented and bound vis-à-vis third parties by the joint signature of any two (2) Managers, whichever their class, or by the sole signature of any person, Manager or not, to whom a special proxy shall have been granted by the Board in this respect.

(ii) With respect to any dealings in relation to any business of the Company constituting a Board Reserved Matter, except where otherwise resolved by the Board, the Company shall be validly represented and bound vis-à-vis third parties by the sole signature of any person, Manager or not, to whom a special proxy shall have been granted by the Board in this respect, in accordance with the restrictions of the Articles or any Shareholders Agreement, as the case may be, applicable to Board Reserved Matters.

**Art. 10. Liability of the Managers.** The Managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name and on behalf of the Company, provided such commitments comply with the Articles, the Law and any Shareholders Agreement, as the case may be.

### V. Shareholder(s)

#### **Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders circular resolutions.**

##### 11.1. General meetings of shareholders

(i) A general meeting of shareholders (General Shareholders' Meeting) shall be held at least once per Financial Year in Luxembourg for the purpose of, inter alia, approving the annual accounts of the Company and resolving on any other matters as required by the Law.

(ii) A General Shareholders' Meeting shall also be held at any time in accordance with article 11.2.(i) below.

##### 11.2. Convening the General Shareholders' Meeting

(i) A General Shareholders' Meeting may be convened by the Board acting through its Chairman pursuant to the written request of any Shareholder or at the request of either (i) any two (2) Managers or (ii) the internal auditor (commissaire aux comptes) or independent auditor (réviseur d'entreprises agréé) of the Company, as the case may be.

(ii) The General Shareholders' Meeting shall be convened by a notice sent by letter, fax, e-mail or any other written or electronic means that ensures the reception of the notice by each Shareholder at the address designated by each such Shareholder for this purpose.

(iii) The notice shall state the date, place and time of the General Shareholders' Meeting, the agenda to be discussed and the name of the person or persons who have requested the General Shareholders' Meeting to be convened.

(iv) Save in case of urgency duly motivated, a convening notice for each General Shareholders' Meeting must be delivered to the Shareholders at least fifteen (15) Business Days ahead of the date of the relevant General Shareholders' Meeting.

(v) A notice convening the General Shareholders' Meeting shall not be needed if all the Shareholders are present or duly and validly represented at any General Shareholders' Meeting and unanimously decide to hold such General Shareholders' Meeting and waive any requirement in terms of convening.

##### 11.3. Venue of the General Shareholders' Meeting

(i) The General Shareholders' Meeting shall take place in the city of Luxembourg or in such other place as the Shareholders may agree. However, Shareholders' resolutions may also be passed in writing. Written resolutions signed by all the Shareholders shall be as valid and binding as if passed at a General Shareholders' Meeting duly convened and validly held (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) The persons in charge of calling the General Shareholders' Meetings pursuant to article 11.2. of these Articles shall use their reasonable endeavours to ensure they are held at locations reasonably convenient to all the Shareholders. General Shareholders' Meetings may be held by video conference and other electronic conferencing means provided that the other persons participating in the relevant General Shareholders' Meeting are able to identify each other, in compliance with the Law.

##### 11.4. Quorum

(i) The minimum presence quorum to validly hold a General Shareholders' Meeting shall be, at the time of the relevant vote, fifty-one per cent (51%) of the share capital of the Company, except for those Shareholder Reserved Matters, in which case the minimum presence quorum shall be eighty-one per cent (81%) of the share capital of the Company.

(ii) A Shareholder may be represented at a General Shareholders' Meeting by its legal representative(s), its officer(s) or by written proxy given to another person, whether or not a Shareholder.

##### 11.5. Voting majorities

(i) Resolutions of a General Shareholders' Meeting shall be validly passed by the favourable vote of a majority of the votes validly cast, unless a qualified majority is required under article 11.5.(ii) of these Articles. Abstention from voting shall be regarded as non-votes.

(ii) Resolutions on the following matters, in order to be validly passed, shall require the favourable vote of Shareholders holding together at least fifty-five per cent (55%) of the votes validly cast at the meeting (provided that (i) mandatory provisions of the Law applicable to the amendment of these Articles are complied with, and (ii) the rules of quorum required for the purpose of resolving on Shareholder Reserved Matters, as set forth in article 11.4.(i) of these Articles are duly satisfied), including, in any case, the favourable vote of EFG (the Shareholder Reserved Matters):

- (A) Increase or decrease of the share capital of the Company;
  - (B) Redemption or repurchase of any shares or other outstanding securities which may be issued by the Company from time to time;
  - (C) Distribution of dividends and any other distributions vested in the General Shareholders' Meeting pursuant to the Law, except where otherwise agreed in accordance with the terms of any Shareholders Agreement, as the case may be;
  - (D) Merger, demerger, spin-off or conversion into a different form of corporate entity;
  - (E) Amendment of the Articles;
  - (F) Any transfer of the registered office of the Company outside the city of Luxembourg;
  - (G) Determination of both (i) the number of members of the Board, and (ii) the identity of any member of the Board; Erreur! Source du renvoi introuvable.
  - (H) Creation and issuance of any further class of shares or other security or other instrument convertible into or exercisable or exchangeable for any rights and having preference over any other class of shares;
  - (I) Any amendment or modification of any right, preference or privilege of class, or category within such class, of shares, if any; and
  - (J) Winding-up, dissolution, liquidation or global assignment of assets and liabilities and any other similar transactions affecting the Company and having a similar effect.
- (iii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a Shareholder's commitment in the Company shall require the unanimous consent of the Shareholders in accordance with provisions of article 199 of the Law.

## **V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision**

### **Art. 12. Financial year and approval of annual accounts.**

12.1. Each financial year of the Company shall begin on the first (1<sup>st</sup>) day of January and shall end on the thirty-first (31<sup>st</sup>) day of December of each year (a Financial Year).

12.2. Each year, the Board shall prepare the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the Manager(s) and Shareholders towards the Company.

12.3. Each Shareholder may inspect the inventory and the annual financial statements at the registered office of the Company.

12.4. The financial statements of the Company are approved at the annual General Shareholders' Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the date of closing of the preceding Financial Year.

### **Art. 13. Statutory auditor (commissaire) and independent auditor (réviseur d'entreprises agréé).**

13.1. In accordance with article 200 of the Law, the Company needs only to be audited by a statutory auditor (commissaire) if it has more than twenty-five (25) shareholders. An independent auditor (réviseur d'entreprises agréé) needs to be appointed whenever the exemption provided by article 69(2) of the law of December 19, 2002 on the trade and companies register and on the accounting and financial accounts of companies, as amended, does not apply.

13.2. The Shareholders appoint the statutory auditors (commissaires) and independent auditors (réviseurs d'entreprises agréés), if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The statutory auditors (commissaires) and independent auditors (réviseurs d'entreprises agréés) may be reappointed.

### **Art. 14. Allocation and appropriation of profits.**

14.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital of the Company.

14.2 The Shareholders determine how the balance of the annual net profits shall be allocated. The Shareholders may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward in accordance with the Law.

14.3 Interim dividends may be declared and distributed by the Board, at any time, under the following conditions:

- (i) interim accounts, dated of not more than three (3) months from the date on which the decision to distribute such interim dividend shall be taken, are drawn up by the Board;
- (ii) these interim accounts show that sufficient distributable profits and other available reserves (including, without limitation, share premium and capital surplus) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last Financial Year for which the annual accounts have been

approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and decreased by losses carried forward and sums to be allocated to the Company's legal reserve in accordance with mandatory provisions of the Law;

(iii) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(iv) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the relevant Financial Year, the Shareholders must refund the excess to the Company.

14.4. In addition to any specific provisions applicable to the appropriation of the Company's profits which may be contained in any Shareholders Agreement, as the case may be, between year one (1) and five (5), starting from the commencement of the operations of the first Private Equity Fund, (i) the Class A Shares shall be remunerated with an annual dividend for an amount equal to 0.10% of the total amount of the funds contributed to the sponsored Private Equity Funds; and (ii) the Class B Shares shall be remunerated with an annual dividend for an amount equal to 0.30% of the total amount of the funds contributed to the sponsored Private Equity Funds. Thereafter, the Class A Shares and the Class B Shares shall both be remunerated with an annual dividend in an amount equal to 0.20% of the total amount of the funds contributed to the sponsored Private Equity Funds.

## VI. Dissolution - Liquidation

15.1 The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the Shareholders, adopted in accordance with the rules of quorum and majority required for the purpose of resolving on Shareholders' Reserved Matters. The Shareholders may appoint one or several liquidators, who need not be Shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the Shareholders, the liquidators shall have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

15.2 The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the Shareholders in proportion to the Shares held by each of them at that time.

## VII. General provisions

16.1 Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

16.2 Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a Manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

16.3 Signatures may be handwritten or in electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one (1) original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

16.4 All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Law.

16.5 In the event of a conflict between these Articles and the provisions of any Shareholders Agreement, as the case may be, the provisions of such Shareholders Agreement shall prevail amongst the parties thereto.

### *Eighth resolution*

The Meeting resolves to authorise and empower any lawyer or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg and of Allen & Overy, each one of them acting individually, with full power of substitution, in the name and on behalf of the Company to (i) amend the shareholders register of the Company in connection with the implementation of the above resolutions, (ii) see to any formalities in connection with the implementation of the above resolutions, with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg) and to the relevant publication in the Luxembourg official gazette (Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations) and (iii) more generally accomplish any and all formalities which may be required, necessary or simply useful in connection with and for the purpose of the implementation of the above resolutions.

### *Estimate*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company in relation to this deed are estimated at approximately two thousand Euros (EUR 2,000.-).

### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the Shareholders, the proxyholder of the Shareholders signed together with the notary the present deed.

### Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le cinq mars,

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de GPF Capital S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 63, boulevard Prince Félix, L-1513 Luxembourg, en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés, constituée suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 19 février 2014, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la Société). Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis cette date.

#### ONT COMPARU:

- M. Martín Rodríguez-Fraile Huete, né le 25 janvier 1983 à Miami (Floride) Etats-Unis d'Amérique, demeurant à C/ Intergolf, 23, Bajo, 28109 Alcobendas (Madrid), Espagne (MRF),

ici dûment et valablement représenté par Régis Galiotto, clerc de notaire, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

- M. Ignacio Olascoaga Palacio, né le 20 avril 1982 à Madrid, Espagne, demeurant à Calle Claudio Coello, 74 3°C Madrid, Espagne (IOP),

ici dûment et valablement représenté par Régis Galiotto, clerc de notaire, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

- M. Lorenzo Martínez de Albornoz, né le 19 février 1983 à Huesca, Espagne, demeurant à Alfar 11, 28023 Madrid, Espagne (LMA),

ici dûment et valablement représenté par Régis Galiotto, clerc de notaire, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

- EFG Asset Management Holding (Singapore) PTE. Ltd., une société constituée à Singapour, ayant son siège social situé au 25 North Bridge Road, #07-00 EFG Bank Building, Singapour 179104, et immatriculée auprès du Singapore Accounting and Corporate Regulatory Authority sous le numéro 201019405C (EFG),

ici dûment et valablement représenté par Régis Galiotto, clerc de notaire, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

MRF, IOP, LMA et EFG sont collectivement désignés ci-après comme les Associés.

Ces procurations, après avoir été signées ne varietur par le représentant des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, dûment et valablement représentées comme décrit ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter que:

I. Les vingt-cinq mille (25.000) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société, sont dûment représentées à la présente Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur tous les points qui figurent à l'ordre du jour reproduits ci-après;

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Renonciation à la formalité de convocation,

2. Modification de l'article 3 des statuts de la Société relatif à l'objet social qui aura désormais la teneur suivante:

#### " Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet social de la Société consistera à concevoir, lancer et financer une plateforme de capital investissement ad hoc, par le parrainage de fonds internationaux avec des équipes de gestion locales dédiées, encadrées par les Associés Personnes Physiques avec des droits de gestion substantiels.

3.2. La Société peut également acquérir et selon le cas, céder, des participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut en particulier acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière, et selon le cas, vendre, transférer ou bien céder des actions, parts et autres titres de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dettes et plus généralement toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion, au contrôle, à la vente ou à la cession de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.3. La Société peut emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et tous titres de dettes et/ou de valeurs mobilières. La Société peut accorder tous crédits, y compris, notamment, les intérêts de prêts à ses filiales, sociétés affiliées et toutes autres sociétés. Elle peut aussi accorder des garanties et nantir, céder, grever ou bien créer et accorder des sûretés sur la totalité ou sur une partie de ses actifs afin d'assurer ses propres obligations et les obligations de toute



autre société, et, généralement, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.4. La Société peut d'une manière générale, employer toutes les techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace et qui sont destinés à la protéger contre les risques de crédit, taux de change, taux d'intérêt et autres risques.

3.5. La Société peut effectuer toutes opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes transactions concernant des biens mobiliers ou immobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social."

3. Création de deux nouvelles classes de parts sociales de la Société, à savoir (i) les parts sociales ordinaires de classe A de la Société et (ii) les parts sociales ordinaires de classe B de la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et portant les droits et obligations exposés dans les statuts de la Société (tels qu'ils seront reformulés intégralement en vertu des résolutions adoptées au point 7. du présent ordre du jour);

4. Conversion de (i) cinq mille (5.000) parts sociales ordinaires de la Société détenues par EFG en cinq mille (5.000) parts sociales de classe A de la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, (ii) six mille six cent soixante-sept (6.667) parts sociales ordinaires de la Société détenues par M. Martín Rodríguez-Fraile Huete en six mille six cent soixante-sept (6.667) parts sociales de classe B de la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, (iii) six mille six cent soixante-sept (6.667) parts sociales ordinaires de la Société détenues par M. Ignacio Olascoaga Palacio en six mille six cent soixante-sept (6.667) parts sociales de classe B de la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et (iv) six mille six cent soixante-six (6.666) parts sociales ordinaires de la Société détenues par M. Lorenzo Martínez de Albornoz en six mille six cent soixante-six (6.666) parts sociales de classe B de la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune;

5. Création de deux nouvelles classes de gérants de la Société, soit (i) les gérants de classe A de la Société et (ii) les gérants de classe B de la Société, et requalification des mandats existants des gérants actuels de la Société en gérants de classe B de la Société, pour une durée indéterminée;

6. Nomination de M. Jim Lee en tant que nouveau gérant de classe A et président du conseil de gérance de la Société, pour une durée indéterminée;

7. Refonte complète des statuts de la Société;

8. Délégation de pouvoirs; et

9. Divers.

III. Les Associés prennent à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

La totalité du capital social étant dûment et valablement représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce expressément à tous les exigences contenues dans la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, et/ou dans les Statuts, le cas échéant, en relation avec les formalités de convocation, les Associés se considérant eux-mêmes comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour de la Réunion.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de modifier l'article 3 des Statuts, relatif au capital social de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

#### **" Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet social de la Société consistera à concevoir, lancer et financer une plateforme de capital investissement ad hoc, par le parrainage de fonds internationaux avec des équipes de gestion locales dédiées, encadrées par les Associés Personnes Physiques avec des droits de gestion substantiels.

3.2. La Société peut également acquérir et selon le cas, céder, des participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut en particulier acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière, et selon le cas, vendre, transférer ou bien céder des actions, parts et autres titres de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dettes et plus généralement toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion, au contrôle, à la vente ou à la cession de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion 38 d'un portefeuille de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.3. La Société peut emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et tous titres de dettes et/ou de valeurs mobilières. La Société peut accorder tous crédits, y compris, notamment, les intérêts de prêts à ses filiales, sociétés affiliées et toutes autres sociétés. Elle peut aussi accorder des garanties et nantir, céder, grever ou bien créer et accorder des sûretés sur la totalité ou sur une partie de ses actifs afin d'assurer ses propres obligations et les obligations de toute

autre société, et, généralement, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.4. La Société peut d'une manière générale, employer toutes les techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace et qui sont destinés à la protéger contre les risques de crédit, taux de change, taux d'intérêt et autres risques.

3.5. La Société peut effectuer toutes opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes transactions concernant des biens mobiliers ou immobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social."

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée décide de créer deux nouvelles classes de parts sociales de la Société, soit (i) les parts sociales ordinaires de classe A de la Société (les Parts Sociales de Classe A) et (ii) les parts sociales ordinaires de classe B de la Société (les Parts Sociales de Classe B), ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et portant les droits et obligations exposés dans les Statuts (tels qu'ils seront reformulés intégralement en vertu de la septième résolution ci-dessous).

#### *Quatrième résolution*

L'Assemblée décide de convertir (i) les cinq mille (5.000) parts sociales ordinaires existantes de la Société détenues par EFG en cinq mille (5.000) Parts Sociales de Classe A (ii) les six mille six cent soixante-sept (6.667) parts sociales ordinaires de la Société détenues par M. Martín Rodríguez-Fraile Huete en six mille six cent soixante-sept (6.667) Parts Sociales de Classe B, (iii) les six mille six cent soixante-sept (6.667) parts sociales ordinaires de la Société détenues par M. Ignacio Olascoaga Palacio en six mille six cent soixante-sept (6.667) Parts Sociales de Classe B, et (iv) les six mille six cent soixante-six (6.666) parts sociales ordinaires de la Société détenues par M. Lorenzo Martínez de Albornoz en six mille six cent soixante-six (6.666) Parts Sociales de Classe B, portant toutes les droits et obligations exposés dans les Statuts (tels qu'ils seront reformulés intégralement en vertu de la septième résolution ci-dessous).

#### *Cinquième résolution*

L'Assemblée décide de créer deux nouvelles classes de gérants de la Société, à savoir les gérants de classe A de la Société et les gérants de classe B de la Société.

L'Assemblée décide de requalifier les mandats existants des gérants actuels de la Société, à savoir, M. Martín Rodríguez-Fraile Huete M. Ignacio Olascoaga Palacio et M. Lorenzo Martínez de Albornoz, tous ayant été nommés le 19 février 2014 en en tant que gérants de classe B de la Société, pour une durée indéterminée.

#### *Sixième résolution*

L'Assemblée décide de nommer, avec effet à la date des présentes résolutions et pour une durée indéterminée, M. Jim Lee, né à Hong Kong le 25 juillet 1948 et résidant à Palmetto Mews Townhouse, 24 Middle Road, Devonshire DV-03, Bermuda en tant que nouveau gérant de classe A et président du conseil de gérance de la Société.

Suite aux requalifications des mandats de M. Martín Rodríguez-Fraile Huete, M. Ignacio Olascoaga Palacio et M. Lorenzo Martínez de Albornoz de gérants de la Société en gérants de classe B de la Société et à la nomination de M. Jim Lee en tant que nouveau gérant de classe A et président du conseil de gérance de la Société, avec effet à la date des présentes résolutions, le conseil de gérance de la Société dont les membres ont été nommés pour une durée indéterminée, se compose comme suit:

- M. Jim Lee, gérant de classe A et président du conseil de gérance de la Société;
- M. Martín Rodríguez-Fraile Huete, gérant de classe B de la Société;
- M. Ignacio Olascoaga Palacio, gérant de classe B de la Société; et
- M. Lorenzo Martínez de Albornoz, gérant de classe B de la Société.

#### *Septième résolution*

L'Assemblée décide de reformuler intégralement les Statuts, de sorte que les Statuts auront la teneur suivante:

### **I. Définitions**

Avis d'Acceptation a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.5.(i)(A) des présents Statuts;

Délai d'Acceptation a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.5.(i)(A) des présents Statuts;

Statuts a la signification qui lui est attribuée à l'article 1 des présents Statuts;

Conseil a la signification qui lui est attribuée à l'article 8.1.(i) des présents Statuts;

Sujets Réservés au Conseil a la signification qui lui est attribuée à l'article 9.4.(ii) des présents Statuts;

Jour Ouvrable signifie un jour autre qu'un Samedi ou un Dimanche ou qui n'est pas un jour férié ou un jour férié bancaire ni en Espagne, en Suisse ou à Luxembourg;

Acheteur signifie un Associé Restant qui achète les Parts Sociales qui font l'objet d'une Cession;

Président signifie le président du Conseil de temps à autre;

Changement de Contrôle signifie lorsqu'une personne qui n'exerçait pas auparavant un Contrôle sur un Associé ou la société-mère ultime d'un Associé acquiert ou consent à acquérir ou dispose d'options sur ou bien devient apte à exercer ce Contrôle ou lorsqu'une personne qui était auparavant apte à exercer le Contrôle sur cet Associé cesse d'être en mesure d'exercer ce Contrôle;

Gérant de Classe A a la signification qui lui est attribuée à l'article 8.1.(ii)(A) des présents Statuts;

Gérant de Classe B a la signification qui lui est attribuée à l'article 8.1.(ii)(B) des présents Statuts;

Part(s) Sociale(s) de Classe A a la signification qui lui est attribuée à l'article 5.1. des présents Statuts;

Part(s) Sociale(s) de Classe B a la signification qui lui est attribuée à l'article 5.1. des présents Statuts;

Société a la signification qui lui est attribuée à l'article 1 des présents Statuts;

Activité Concurrentielle désigne une activité dans le secteur du capital investissement qui ferait concurrence aux activités incluses dans l'objet social de la Société comme indiqué selon l'article 3 des présents Statuts, dans ces zones géographiques où les fonds de capital-investissement ont été lancés par la Société.

Afin de lever toute ambiguïté, Activité Concurrentielle comprendra d'autres services en-dehors des activités du Groupe rendus par les Associés Personnes Physiques à EFG ou aux entités apparentées de EFG;

Contrôle signifie:

a) détenir ou contrôler (directement ou indirectement) plus de 50% du capital social de l'entité concernée; ou

b) avoir la capacité d'orienter plus de 50% des votes exprimés pouvant être exercés aux assemblées générales de l'entité concernée sur la totalité, ou la quasi-totalité, des sujets; ou

c) le droit de nommer ou de révoquer des gérants de l'entité concernée qui détiennent une majorité des droits de vote aux réunions du conseil sur la totalité, ou la quasi-totalité, des sujets;

EFG désigne EFG Asset Management Holding (Singapore) PTE. Ltd., une société constituée à Singapour, ayant son siège social situé au 25 North Bridge Road, #07-00 EFG Bank Building, Singapour 179104, et immatriculée auprès du Singapore Accounting and Corporate Regulatory Authority sous le numéro 201019405C;

Charge(s) désigne toute créance, charge, hypothèque, privilège, option, parts, pouvoir de vente, l'action d'hypothéquer, usufruit, réserve de propriété, droit de préemption, droit de premier refus ou autres droits des tiers ou sûreté de quelque nature que ce soit ou une entente, un arrangement ou une obligation de créer l'une des charges qui précède;

Juste Valeur Marchande désigne la juste valeur marchande des parts sociales de la Société telle que fixée par l'Expert Indépendant;

Exercice Social a la signification qui lui est attribuée à l'article 12.1 des présents Statuts;

Société(s) de Gestion des Fonds désigne la Société ou les Sociétés de gestion qui assument la responsabilité de la gestion journalière des Fonds de Capital-Investissement;

Assemblée Générale des Associés désigne une assemblée générale des Associés;

Groupe désigne la Société, les Fonds de Capital-Investissement ou toutes entités ou véhicules d'investissement gérés, Contrôlés ou recommandés par la Société;

Expert Indépendant désigne l'expert indépendant nommé par les Associés afin de fixer la Juste Valeur Marchande, selon le cas. L'Expert Indépendant sera une banque d'investissement renommée ou un conseiller financier choisi d'un commun accord par les Associés concernés;

Document relatif à la Politique d'Investissement désigne un document qui sera approuvé par le Conseil en tant que Sujet Réserve au Conseil, et qui exposera les modalités, conditions et restrictions selon lesquelles l'organe de gestion de chaque Fonds de Capital-Investissement respectif peut agir sans exiger l'autorisation expresse et préalable du Conseil;

Loi a la signification qui lui est attribuée à l'article 1 des présents Statuts;

Lois désigne les lois et règlements du Grand-Duché de Luxembourg et toutes autres dispositions législatives ou réglementaires actuellement en vigueur applicables à tout membre de la Société ou à tout Associé en ce compris, le cas échéant, les règles applicables à toute bourse sur laquelle les titres d'un Associé sont cotés ou tout autre gouvernement ou organisme de réglementation auquel l'Associé est soumis;

Période de Blocage a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.2.(i) des présents Statuts;

Gérant(s) la signification qui lui est attribuée à l'article 8.1.(i) des présents Statuts;

Résolutions Circulaires des Gérants a la signification qui lui est attribuée à l'article 9.2.(i) des présents Statuts;

"Associés Personne Physique" ou "APP" désigne collectivement M. Martín Rodríguez-Fraile Huete, M. Ignacio Olascoaga Palacio et M. Lorenzo Martínez de Albornoz, et "Associé Personne Physique" désigne l'un d'entre eux;

Offre a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.4. des présents Statuts;

Offrant a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.3. des présents Statuts;

Cessions Autorisées a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.8.(i) des présents Statuts;

Cessionnaires Autorisés a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.8.(i) des présents Statuts;

Fonds de Capital-Investissement signifie les fonds de capital investissement dont le Conseil approuve le lancement et le parrainage par la Société aux fins de poursuivre l'objet social de la Société;

Associés Restants a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.3. des présents Statuts;  
Associés désigne collectivement EFG et les Associés Personne Physique, et Associé désigne l'un d'entre eux;  
Pacte d'Associés signifie tout pacte pouvant être conclu par les Associés de temps à autre vis-à-vis de la Société;  
Résolutions Circulaires des Associés a la signification qui lui est attribuée à l'article 11.3.(i) des présents Statuts;  
Sujets Réservés à l'Associé a la signification qui lui est attribuée à l'article 11.5.(ii) des présents Statuts;  
Droit de Sortie Conjointe a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.3. des présents Statuts;  
Avis de Sortie Conjointe a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.5.(iii)(A) des présents Statuts;  
Parts Sociales qui font l'objet de la Sortie Conjointe a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.5.(iii)(A) des présents Statuts;  
Offre d'un Tiers a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.3. des présents Statuts;  
Prix d'Offre d'un Tiers a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.3. des présents Statuts;  
Date de Cession a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.9.2.(ii) des présents Statuts;  
Avis de Cession a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.4. des présents Statuts;  
Cédant a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.8.(i) des présents Statuts;  
Associé Cédant a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.3. des présents Statuts;  
Parts Sociales qui font l'objet de la Cession a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.3. des présents Statuts.

## II. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "GPF Capital S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

### Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par une résolution du Conseil. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des Associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts comme indiqué dans les présents Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par une résolution du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

### Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet social de la Société consistera à concevoir, lancer et financer une plateforme de capital investissement ad hoc, par le parrainage de fonds internationaux avec des équipes de gestion locales dédiées, encadrées par les Associés Personne Physique avec des droits de gestion substantiels.

3.2. La Société peut également acquérir et selon le cas, céder, des participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut en particulier acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière, et selon le cas, vendre, transférer ou bien céder des actions, parts et autres titres de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dettes et plus généralement toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion, au contrôle, à la vente ou à la cession de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.3. La Société peut emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et tous titres de dettes et/ou de valeurs mobilières. La Société peut accorder tous crédits, y compris, notamment, les intérêts de prêts à ses filiales, sociétés affiliées et toutes autres sociétés. Elle peut aussi accorder des garanties et nantir, céder, grever ou bien créer et accorder des sûretés sur la totalité ou sur une partie de ses actifs afin d'assurer ses propres obligations et les obligations de toute autre société, et, généralement, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.4. La Société peut d'une manière générale, employer toutes les techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace et qui sont destinés à la protéger contre les risques de crédit, taux de change, taux d'intérêt et autres risques.

3.5. La Société peut effectuer toutes opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes transactions concernant des biens mobiliers ou immobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un (1) ou plusieurs Associés.

### **III. Capital - Parts sociales**

#### **Art. 5. Capital social.**

5.1. Le capital social de la Société est fixé à vingt-cinq mille Euros (EUR 25.000), représenté par cinq mille (5.000) parts sociales ordinaires de classe A, détenues par EFG (les Parts Sociales de Classe A) et vingt mille (20.000) parts sociales ordinaires de classe B, détenues par les Associés Personne Physique (les Parts Sociales de Classe B), ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées et qui comportent les droits et obligations exposés dans les présents Statuts.

5.2. Les Parts Sociales de Classe A et les Parts Sociales de Classe B sont collectivement et indépendamment de leur classe désignées comme les Parts Sociales et seront désignées individuellement et indépendamment de leur classe comme une Part Sociale lorsque le contexte l'exige.

5.3. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des Associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

5.4. Les Parts Sociales de Classe A seront de rang égal les unes par rapport aux autres en tous points, et comporteront les mêmes droits et obligations que les Parts Sociales de Classe B détenues par les Associés Personne Physique, à l'exception des Parts Sociales de Classe B qui donneront à leur détenteur, uniquement si elles sont détenues par un Associé Personne Physique, un droit au dividende préférentiel qui consiste au droit de recevoir sous forme de versements de dividendes, dans la mesure autorisée par la Loi, des honoraires de gestion versés par les Fonds de Capital-Investissement à la Société, conformément à l'article 14.4 des présents Statuts.

5.5. Au cas où EFG ou toute partie autre que les Associés Personne Physique acquerrait toutes Parts Sociales de Classe B, ces Parts Sociales de Classe B cesseront d'être porteuses d'un droit à un dividende préférentiel (en ce compris tout dividende préférentiel accumulé mais impayé, qui, dans cette situation, appartiendra à l'ancien Associé Personne Physique qui détient ces Parts Sociales de Classe B) et les Associés acceptent expressément de faire convertir ces Parts Sociales de Classe B en Parts Sociales de Classe A, immédiatement et sans retard dès la perfection de cette acquisition.

#### **Art.6. Parts Sociales.**

(i) Les Parts Sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaîtra qu'un (1) seul détenteur par Part Sociale.

(ii) Un registre des associés est tenu au siège social de la Société et peut être examiné par tout Associé qui en fait la demande.

(iii) La Société peut racheter ses propres Parts Sociales conformément aux dispositions légales impératives ou dispositions d'ordre public.

#### **Art. 7. Cession des Parts Sociales.**

##### **7.1. Principe général**

(i) Les Associés, sous réserve des modalités et conditions générales du présent article 7, seront autorisés à céder la totalité, mais non moins de la totalité, de leurs Parts Sociales respectives dans la Société. Exceptionnellement, une cession partielle des Parts Sociales est également autorisée à condition qu'elle soit réalisée en faveur de la Société et que cette cession soit expressément approuvée par l'Assemblée Générale des Associés conformément à l'article 11 des présents Statuts et qu'elle soit conforme à toutes les autres exigences qui peuvent figurer dans tout Pacte d'Associés ou dans la Loi.

(ii) Les restrictions qui figurent au présent article 7 s'appliqueront à toutes les cessions de parts sociales, qu'elles soient directes ou indirectes (c'est-à-dire soit celles qui sont réalisées par le biais de tout contrat différent d'un contrat de vente et d'achat de parts sociales).

##### **7.2. Période de blocage**

(i) Pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date à laquelle EFG est devenue un Associé, aucun des Associés n'effectuera, directement ou indirectement, ni ne sollicitera toute vente ou cession, ou n'ordonnera à la Société de créer de nouvelles parts sociales en faveur des tiers, ou n'ordonnera à la Société de procéder au rachat de toutes parts sociales, ou ne contractera ou n'assumera toute Charge, ou toute autre transaction ayant un effet similaire (en ce compris un Changement de Contrôle), concernant toutes Parts Sociales détenues par cet Associé sans le consentement préalable des autres Associés (la Période de Blocage).

(ii) Une fois que la Période de Blocage est écoulée, les Associés seront autorisés à céder leurs Parts Sociales sous réserve des modalités et conditions exposées dans les présents Statuts et dans tout Pacte d'Associés, selon le cas.

### 7.3. Droits de préemption

Dès la fin de la Période de Blocage et sous réserve des exceptions prévues à la fois à l'article 7.8. des présents Statuts et dans tout Pacte d'Associés, selon le cas, un Associé (l'Associé Cédant) peut céder la totalité de ses Parts Sociales (les Parts Sociales qui font l'objet de la Cession) uniquement s'il reçoit une offre pour ces Parts Sociales faisant l'objet de la Cession (l'Offre d'un Tiers) de la part d'un tiers de bonne foi (l'Offrant) qui:

- concerne la totalité, et non moins de la totalité, des Parts Sociales de l'Associé Cédant;
- est irrévocable et inconditionnelle;
- indique le prix par Part Sociale et le prix total de l'Offre du Tiers qui sera exprimé pour un montant en espèces en Euro uniquement (le Prix d'Offre du Tiers) et immédiatement exigible dès réalisation de la cession;
- sur laquelle figure toutes les modalités et conditions importantes (en ce compris la date de réalisation prévue de l'Offre du Tiers); et
- comprend une offre en vue d'acquérir la totalité des autres Parts Sociales émises et en cours de circulation à ce moment-là et qui appartiennent aux autres Associés (les Associés Restants) au même prix par Part Sociale et à des conditions au moins aussi favorables que celles des Parts Sociales qui font l'objet de la Cession (une Sortie Conjointe), tel que décrit de façon plus détaillée à l'article 7.5. (i) ci-dessous.

### 7.4. Emission d'un Avis de Cession aux Associés Restants

Dans un délai de dix (10) Jours Ouvrables à compter de la réception d'une Offre d'un Tiers que l'Associé Cédant souhaite accepter, il doit émettre une notification écrite (l'Avis de Cession) aux Associés Restants, avec une copie adressée à la Société, sur laquelle figure l'annonce de l'Offre du Tiers (en ce compris le nom de l'Offrant, le Prix de l'Offre du Tiers et toutes les modalités et conditions importantes de l'Offre du Tiers) et:

- une offre en vue de vendre les Parts Sociales qui font l'objet de la Cession aux Associés Personne Physique et, si aucun des Associés Personne Physique ne souhaite acquérir les Parts Sociales qui font l'objet de la Cession, à EFG (l'Offre), au Prix de l'Offre du Tiers et à des conditions au moins aussi favorables que celles stipulées dans l'Offre du Tiers; et
- confirmation que (i) le Conseil sera l'agent de l'Associé Cédant pour la vente des Parts Sociales qui font l'objet de la Cession, et (ii) les Associés Restants peuvent choisir d'agir conformément à l'une des options mentionnées à l'article 7.5. ci-dessous.

### 7.5. Choix qui se présentent aux Associés Restants

Un Associé Restant qui reçoit un Avis de Cession peut opter pour l'une des actions suivantes:

(i) Accepter l'Offre d'achat des Parts Sociales qui font l'objet de la Cession au prix de l'Offre du Tiers.

(A) Dans un délai de quarante-cinq (45) Jours Ouvrables à compter de la date de l'Avis de Cession (le Délai d'Acceptation), si un Associé Restant souhaite acheter les Parts Sociales qui font l'objet de la Cession au Prix de l'Offre du Tiers il enverra une notification écrite d'acceptation de l'Offre à l'Associé Cédant (l'Avis d'Acceptation). Une offre d'acquisition par l'Associé Restant des Parts Sociales qui font l'objet de la Cession sera définitive et irrévocable.

(B) Si tout Associé Personne Physique informe l'Associé Cédant qu'il souhaite acheter les Parts Sociales qui font l'objet de la Cession au Prix de l'Offre du Tiers, l'Associé Cédant vendra la totalité des Parts Sociales qui font l'objet de la Cession à cet Associé Personne Physique (ou, si plus d'un Associé Personne Physique souhaite acquérir les Parts Sociales qui font l'objet de la Cession, les Parts Sociales qui font l'objet de la Cession seront attribuées entre eux proportionnellement à leur actionariat dans la Société), sans que cela ne porte préjudice à EFG qui souhaite également acheter les Parts Sociales qui font l'objet de la Cession sur une base proportionnelle.

(C) Si tous les Associés Personne Physique choisissent de ne pas accepter l'Offre comme prévu à l'article 7.5. (ii) ci-dessous, les Parts Sociales qui font l'objet de la Cession seront attribuées à EFG, à condition qu'elle ait accepté l'Offre.

(ii) Choisir de ne pas accepter l'Offre

(A) Si l'un des Associés Restants ne souhaite pas accepter l'Offre, il peut soit envoyer une notification écrite de refus de l'Offre à l'Associé Cédant dans le Délai d'Acceptation ou ne rien faire auquel cas il sera censé avoir refusé l'Offre.

(B) Si tous les Associés Restants choisissent de ne pas accepter l'Offre, l'Associé Cédant sera alors libre d'accepter l'Offre du Tiers et de vendre les Parts Sociales qui font l'objet de la Cession à l'Offrant dans un délai d'un (1) mois à compter de l'expiration du Délai d'Acceptation à un prix qui n'est pas inférieur au Prix d'Offre du Tiers et à des conditions qui ne sont pas plus favorables que celles incluses dans l'Avis de Cession, sous réserve des dispositions de l'article 7.5. (iii) ci-dessous et à condition que (i) le Conseil décide (par une décision prise en tant que Sujet Réserve au Conseil) qu'il est raisonnablement convaincu que cette vente est une vente de bonne foi à un prix qui n'est pas inférieur au Prix d'Offre du Tiers sans déduction ou réduction aucune quelle qu'elle soit accordée à l'Offrant et, s'il n'est pas convaincu par cette vente, il peut refuser d'enregistrer l'acte de cession, et (ii) l'Offrant accepte de conclure un acte d'adhésion chaque fois qu'un Pacte d'Associés, le cas échéant, est en vigueur parmi les Associés.

(iii) Exercer le Droit de Sortie Conjointe

(iii) Exercer le Droit de Sortie Conjointe

(A) Si un Associé Restant souhaiterait vendre la totalité de ses Parts Sociales dans la Société au même moment que l'Associé Cédant, il doit envoyer une notification écrite (l'Avis du Droit de Sortie Conjointe) à l'Associé Cédant dans le Délai d'Acceptation signifiant son choix de vendre la totalité de ses Parts Sociales (les Parts Sociales qui font l'objet de la

(iii) Exercer le Droit de Sortie Conjointe

(A) Si un Associé Restant souhaiterait vendre la totalité de ses Parts Sociales dans la Société au même moment que l'Associé Cédant, il doit envoyer une notification écrite (l'Avis du Droit de Sortie Conjointe) à l'Associé Cédant dans le Délai d'Acceptation signifiant son choix de vendre la totalité de ses Parts Sociales (les Parts Sociales qui font l'objet de la

Cession) à l'Offrant au même Prix que le Prix de l'Offre du Tiers et à des modalités et conditions au moins aussi favorables que celles qui figurent dans l'Offre du Tiers.

(B) Il sera alors interdit à l'Associé Cédant de vendre les Parts Sociales qui font l'objet de la Cession à l'Offrant à moins que l'Offrant accepte d'acheter les Parts Sociales qui font l'objet du Droit de Sortie Conjointe au même moment et au même Prix que le Prix de l'Offre du Tiers et à des modalités et conditions au moins aussi favorables que celles qui figurent dans l'Offre du Tiers.

(C) Si l'Associé Cédant reçoit à la fois un Avis d'Acceptation et un Avis du Droit de Sortie Conjointe, cet autre ou ces autres Associé(s) Restant(s) qui ont accepté l'Offre, seront tenus d'acheter la totalité des Parts Sociales qui font l'objet de la Cession et la totalité des Parts Sociales qui font l'objet du Droit de Sortie Conjointe.

#### 7.6. Obligation d'achat

(i) Immédiatement après expiration de la Période de Blocage et dans un délai de six (6) mois suivant cette expiration, EFG aura le droit, mais ne sera pas obligée, de demander aux Associés Personne Physique d'acheter, proportionnellement à leur actionariat dans la Société ou conformément à toute autre répartition pouvant être convenue parmi les Associés Personne Physique à ce moment-là, la totalité, mais non moins de la totalité, des Parts Sociales dans la Société que EFG détiendra à ce moment-là, au prix total pour la totalité des Parts Sociales détenues par EFG égal à au moins cent mille Euros (EUR 100.000).

(ii) Pour les besoins de l'article 7.6.(i) ci-dessus, EFG notifiera un avis écrit à chaque Associé Personne Physique, indiquant (i) la demande expresse de faire acheter ses Parts Sociales conformément aux modalités de l'article 7.6.(i) et (ii) le prix total pour les Parts Sociales ainsi achetées.

(iii) La vente et l'achat des Parts Sociales alors détenues par EFG seront conclues avant expiration d'un délai de quarante-cinq (45) Jours Ouvrables suivant la signification de l'avis mentionné à l'article 7.6.(ii) ci-dessus en ce qui concerne l'article 7.6.(i) ci-dessus. EFG peut, selon son propre choix, décider de prolonger le délai de quarante-cinq (45) Jours Ouvrables mentionné au présent article 7.6.(iii).

#### 7.7. Manquement à l'obligation de cession de la part de l'Associé Cédant ou de l'Associé Restant

Si un Associé Cédant ou un Associé Restant ne respecte pas ses obligations de vente et d'achat prévues aux articles 7.1. à 7.8. des présents Statuts alors les dispositions de l'article 7.9. des présents Statuts s'appliqueront.

#### 7.8. Cessions autorisées

(i) Nonobstant les dispositions prévues à la section précédente du présent article 7 dans tout Pacte d'Associés, selon le cas, les cessions suivantes des Parts Sociales (les Cessions Autorisées) ne feront pas l'objet de droits de préemption et de Sortie Conjointe prévus au présent article 7 et seront autorisées à l'Associé concerné (le Cédant), en donnant un avis préalable aux autres Associés, avec une copie adressée à la Société:

(A) la cession des Parts Sociales réalisée par l'un des Associés Personne Physique à toutes entités ou véhicules Contrôlés par chacun des Associés Personne Physique ou par tous les Associés Personne Physique; et

(B) la cession des Parts Sociales réalisée par EFG à toutes sociétés affiliées Contrôlées directement ou indirectement par ou qui Contrôlent EFG seront autorisées.

Les cessionnaires mentionnés aux articles qui précèdent 7.8.(i) (A) et 7.8.(i)

(B) sont désignés comme les Cessionnaires Autorisés.

(ii) Les Cessions Autorisées seront soumises à ce qui suit:

(A) le Cédant demeurera conjointement (et non individuellement) responsable avec le Cessionnaire Autorisé comme s'il était toujours un Associé en ce qui concerne les Parts Sociales cédées;

(B) le Cédant cédera la totalité de ses Parts Sociales dans la Société au Cessionnaire Autorisé; et

(C) le Cessionnaire Autorisé cédera, et le Cédant fera en sorte d'obtenir (en incluant des dispositions appropriées dans le contrat de cession concerné) que le Cessionnaire Autorisé cède, ses Parts Sociales à nouveau au Cédant ou à un autre Cessionnaire Autorisé de ce Cédant immédiatement s'il cesse d'être un Cessionnaire Autorisé du Cédant mais toujours suivant les dispositions des présents Statuts et de tout Pacte d'Associés, selon le cas, en ce qui concerne la cession des Parts Sociales.

#### 7.9. Modalités et conséquences des cessions de parts sociales

##### 7.9.1. Réalisation de la cession

(i) Toutes cessions de Parts Sociales seront réalisées conformément aux modalités exposées dans les présents Statuts et dans tout Pacte d'Associés, selon le cas.

(ii) La réalisation de la cession des Parts Sociales qui font l'objet de la Cession aura lieu dans les quinze (15) Jours Ouvrables après la date de l'Avis d'Acceptation (la Date de Cession) à l'endroit et à l'heure raisonnables qui seront convenus par l'Associé Cédant et l'Acheteur.

(iii) A la Date de Cession, l'Associé Cédant doit remettre à l'Acheteur en ce qui concerne les Parts Sociales qui font l'objet de la Cession:

(A) les documents dûment signés pour la cession des Parts Sociales;

(B) tout certificat de parts sociales concerné, le cas échéant; et

(C) une procuration sous la forme et en faveur de cette personne que l'Acheteur peut désigner afin de permettre à l'Acheteur d'exercer tous les droits de propriété en ce compris, notamment, les droits de vote concernant ces Parts sociales qui font l'objet de la Cession.

(iv) Contre remise des documents mentionnés à l'article 7.9.2.(iii) ci-dessus, l'Acheteur paiera la contrepartie totale exigible pour les Parts Sociales qui font l'objet de la Cession à l'Associé Cédant à la Date de Cession.

#### 7.9.2. Non-cession

Si un Associé Cédant ne cède pas ou refuse de respecter ses obligations de cession concernant les Parts Sociales qui font l'objet de la Cession à la Date de Cession ou avant la Date de Cession:

(i) la Société peut autoriser une personne à signer et à remettre le(s) instrument(s) de cession nécessaires en son nom et pour son compte. La Société peut recevoir le prix d'achat en fiducie pour un Associé Cédant (sans obligation aucune de payer des intérêts) et faire enregistrer l'Acheteur en tant que nouveau détenteur des Parts Sociales qui font l'objet de la Cession (une fois que tout droit de timbre approprié aura été payé). La réception du prix d'achat par la Société constituera une bonne décharge pour l'Acheteur (qui ne sera pas tenu de veiller à l'affectation de ces sommes). Après enregistrement de l'Acheteur en tant que détenteur des Parts Sociales qui font l'objet de la Cession, la validité des procédures ne sera en aucun cas remise en cause par aucune personne et l'Associé Cédant sera autorisé à percevoir le prix d'achat pour les Parts Sociales qui font l'objet de la Cession.

(ii) L'Associé Cédant n'exercera aucun de ses pouvoirs ou droits en rapport avec la gestion de, et la participation aux bénéfices de, la Société selon les Statuts ou autre. Les Gérants nommés par l'Associé Cédant (ou son prédécesseur en titre) ne seront pas et les Associés prendront sans délai toutes ces mesures et actions afin que le(s) Gérant(s) nommés par l'Associé Cédant (ou son prédécesseur en titre) ne soient:

- (A) pas autorisé(s) à assister ou à voter à toute réunion du Conseil;
- (B) pas tenu(s) d'assister à toute réunion du Conseil afin de constituer un quorum; et
- (C) pas autorisé(s) à recevoir de la part de la Société ou à demander à la Société toute information.

#### 7.9.3. Société devant être informée des avis

Les Associés tiendront la Société informée à tout moment de l'émission et du contenu de tous Avis de Cession et de tout choix ou acceptation relatifs à ces avis.

7.9.4. Renonciation aux droits de premier refus Sauf dans le cas d'un Associé autorisé à exercer son droit de préemption ayant préséance sur les autres Associés, les Associés renoncent à leurs droits de premier refus pour la cession des Parts Sociales réglementée selon les présents Statuts ou selon tout Pacte d'Associés, selon le cas.

#### 7.9.5. Conditions de la Cession

Toute vente et/ou cession de Parts Sociales selon les présents Statuts ou selon tout Pacte d'Associés, selon le cas, sera effectuée aux conditions que ces Parts Sociales soient cédées:

- (i) libres et quittes de toutes les Charges; et
- (ii) au profit de tous les droits qui leur sont attachés à compter de date de la cession concernée.

#### 7.9.6. Acte d'adhésion

Si un Pacte d'Associés est en vigueur, aucune personne autre qu'un Associé existant n'acquerra toutes Parts Sociales à moins que l'acheteur prévu ne conclue d'abord un acte d'adhésion à ce Pacte d'Associés acceptant d'être lié par ses conditions.

## IV. Gestion - Représentation

### Art. 8. Conseil de Gérance.

#### 8.1. Organe de gestion et composition

(i) La Société est administrée par un conseil de gérance (le Conseil) qui sera composé de quatre (4) gérants (les Gérants).

(ii) Les Gérants sont nommés par l'Assemblée Générale des Associés et conformément aux règles suivantes:

(A) EFG sera autorisé à désigner un (1) Gérant, qui sera nommé en tant que Gérant de classe A (le Gérant de Classe A) par l'Assemblée Générale des Associés.

(B) Chacun des Associés Personne Physique aura le droit d'être nommé en tant que Gérant de classe B (les Gérants de Classe B) par l'Assemblée Générale des Associés. Afin de lever toute ambiguïté, lorsque les Parts Sociales de Classe B des Associés Personne Physique sont détenues par une entité sur laquelle ces Associés Personne Physique exercent un Contrôle en vertu d'une Cession Autorisée, les Associés Personne Physique uniquement resteront investis par ce droit d'être nommé en tant que Gérants de Classe B, et leur nomination en tant que Gérants de Classe B peut à cet égard être proposée par le(s) détenteur(s) du moment des Parts Sociales de Classe B, selon le cas.

(iii) Nonobstant ce qui précède, au cas où tout Associé Personne Physique cesse directement ou indirectement d'être un Associé, (i) cet Associé Personne Physique démissionnera immédiatement ou sera immédiatement destitué de ses fonctions de Gérant, selon les circonstances, sans aucun droit et/ou réclamation autres que ceux visés en vertu des présents Statuts ou selon tout Pacte d'Associés, selon le cas, (ii) le nombre de membres du Conseil sera réduit en



conséquence, et (iii) les Associés restants feront modifier les présents Statuts et tout Pacte d'Associés, selon le cas, comme exigé, et l'accomplissement de toute action qui peut être exigée à cet égard, y compris tout dépôt et publication.

(iv) Le Conseil nommera le Président parmi les Gérants. En cas d'égalité des voix, le Président n'aura aucune voix prépondérante.

(v) Le secrétaire du Conseil sera choisi par le Conseil parmi les candidats désignés à cet effet par les Associés Personne Physique et ne devra pas nécessairement être un Gérant. Afin de lever toute ambiguïté, le secrétaire du Conseil observera, et les Associés Personne Physique feront observer au secrétaire du Conseil la plus grande confidentialité en ce qui concerne tous sujets et activités qui ont fait l'objet de discussions au cours de toute réunion du Conseil.

## 8.2. Nomination et révocation des Gérants

(i) Les gérants sont nommés pour une durée indéterminée par l'Assemblée Générale des Associés et peuvent être révoqués sans motif (ad nutum), sous réserve des dispositions légales impératives.

(ii) Chaque Associé qui a le droit de désigner et de proposer un Gérant pour nomination par l'Assemblée Générale des Associés aura également le droit de demander la révocation et de faire destituer ce Gérant désigné de ses fonctions par l'Assemblée Générale des Associés, et de demander la nomination et de faire nommer un autre Gérant par l'Assemblée Générale des Associés en remplacement de l'ancien Gérant. Afin de lever toute ambiguïté, selon le présent article 8.2. (ii), un Associé Personne Physique aura uniquement le droit, selon le cas, par l'intermédiaire de son Cessionnaire Autorisé respectif, de se désigner et de se proposer lui-même en tant que Gérant.

(iii) Chaque Associé s'engage auprès des autres Associés à prendre toutes les mesures et actions raisonnables, directement ou indirectement, en ce compris l'exercice des droits de vote à l'Assemblée Générale des Associés, afin d'effectuer la nomination ou la révocation, selon le cas, d'un Gérant tel que visé à l'article 8 des présents Statuts.

**Art. 9. Réunions du Conseil.** Le Conseil se réunira au moins une fois par trimestre et se réunira également à tout moment sur demande raisonnable de l'un des Gérants. Chacun des Gérants qui assistent à toute réunion du Conseil sera autorisé à proposer l'addition de nouveaux sujets de discussion à cette réunion qui n'étaient pas prévus initialement dans l'ordre du jour de cette réunion.

## 9.1. Convocations aux réunions du Conseil

(i) Le Conseil sera convoqué par le Président ou par deux (2) Gérants agissant conjointement en signifiant un préavis de cinq (5) Jours Ouvrables (sauf en cas d'urgence, auquel cas un avis préalable de 24h sera suffisant) à chacun des Gérants.

(ii) Les réunions du Conseil seront convoquées sur avis signifié par lettre, fax, e-mail ou tout autre moyen écrit ou électronique pouvant garantir la réception de l'avis par tous les Gérants à l'adresse respective désignée par ces derniers à cet effet.

(iii) L'avis indiquera la date, le lieu et l'heure de la réunion et l'ordre du jour qui fera l'objet de discussions. Il sera également joint à l'avis les documents pertinents ainsi que les pièces justificatives qui seront utilisés pour débattre à la réunion.

(iv) Le Conseil sera également convoqué à la demande d'un Gérant agissant raisonnablement par l'intermédiaire du Président. Sur demande du Gérant, le Président convoquera une réunion du Conseil, auquel cas l'avis sera signifié en utilisant les mêmes moyens et les mêmes formalités qui figurent au présent article 9.1.ci-dessus.

## 9.2. Lieu des Réunions

(i) Les réunions du Conseil seront tenues au siège social de la Société ou à tout autre endroit que le Conseil peut fixer. Les résolutions du Conseil peuvent également être adoptées par écrit lorsqu'elles ont été signées et datées par tous les Gérants. Les résolutions écrites signées et datées par tous les Gérants seront tout autant valables et auront force exécutoire comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil dûment convoquée (les Résolutions Circulaires des Gérants).

(ii) Les Gérants peuvent participer et voter aux réunions du Conseil par conférence téléphonique ou par le biais d'autres moyens de conférence électroniques à condition que les autres personnes qui participent à la réunion soient capables de s'identifier, conformément à la Loi.

## 9.3. Quorum

(i) Le Conseil peut délibérer valablement lors d'une réunion dûment et valablement convoquée si au moins la majorité des Gérants indépendamment de leur classe est présente ou dûment et valablement représentée, sauf dans le cas des Sujets Réservés au Conseil faisant l'objet de discussions, pour les besoins desquels la présence, en personne ou par procuration, du Gérant de Classe A sera exigée (et ceci, uniquement en ce qui concerne ces résolutions considérées comme des Sujets Réservés au Conseil) parmi les trois (3) Gérants qui seront, au moins, présents ou représentés à la réunion afin que cette réunion soit dûment et valablement tenue.

(ii) Un Gérant peut assister en personne ou par procuration écrite qui sera accordée par le Gérant à un autre Gérant. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants.

## 9.4. Majorités de Vote

(i) Les résolutions d'une réunion du Conseil seront adoptées par le vote favorable d'au moins la majorité des gérants indépendamment de la classe à laquelle ils appartiennent, à moins qu'une majorité qualifiée ne soit requise selon l'article

9.4.(ii) des Statuts ou conformément à tout Pacte d'Associés, selon le cas. Les absentions de vote seront considérées comme un non-vote.

(ii) Les résolutions concernant les sujets suivants, afin d'être valablement adoptées, exigeront le vote favorable d'au moins trois (3) Gérants, à condition que le Gérant de Classe A vote en faveur de l'adoption de la résolution concernée (les Sujets Réservés au Conseil):

- (A) Etablissement et émission des comptes annuels;
- (B) Proposition concernant l'approbation des comptes annuels par les Associés et proposition concernant la décision à l'égard du résultat annuel de la Société autre que le versement de dividendes par les Associés;
- (C) Approbation, adoption ou modification du plan d'activités de la Société;
- (D) Approbation, adoption ou modification du budget annuel de la Société;
- (E) Emploi ou location de services des Associés Personnes Physiques en tant qu'employés ou prestataires de services de la Société et fixation des modalités et conditions, et résiliation, de leurs contrats de travail ou de services respectifs;
- (F) Toute décision et/ou action concernant le lancement et le parrainage des Fonds de Capital-Investissement, en ce compris, notamment en ce qui concerne la détermination de l'actionariat dans, la gestion de, et les relations contractuelles avec, les entités au niveau des Fonds de Capital-Investissement, en ce compris, notamment, les Sociétés de Gestion des Fonds;
- (G) Approbation, adoption ou modification du Document relatif à la Politique d'Investissement;
- (H) Acquisitions ou cessions d'actifs et emprunt réalisé en-dehors du cadre normal des affaires;
- (I) Modification, extension ou réduction des activités de la Société;
- (J) Définition et toute modification apportée à la gestion de la Société, en ce compris l'adoption de et/ou la modification de toutes règles internes liées à celle-ci;
- (K) Désignation du personnel clé, embauche et/ou licenciement du personnel clé par la Société, y compris les modalités et conditions y afférentes (en ce compris notamment l'enveloppe salariale ou rémunération) ainsi que la définition des fonctions et/ou des niveaux de gestion qui seront censés être définis comme "personnel clé";
- (L) Emission de tout régime de pension ou régime d'options d'achat de parts sociales;
- (M) Toute modification des principes comptables ou méthodes d'évaluation de la Société;
- (N) Toute transaction entre la Société et l'un de ses Associés, agents, administrateurs, employés, toute partie liée conclue en-dehors du cadre normal des affaires;
- (O) Toute transaction concernant une création, formation, constitution, acquisition, fusion, vente, cession, dissolution, liquidation, scission ou liquidation volontaire, quels que soient le mode et/ou les motifs, de la Société ou de toute filiale, le cas échéant;
- (P) Toute vente ou cession, quels que soient le mode et/ou les motifs, de tout actif(s) de la Société qui représente soit (i) plus de dix pour cent (10%) des actifs de la Société ou (ii) au moins le montant total de cinq cent mille Euros (EUR 500.000), étant entendu que ce montant correspondra au montant total payé pour la même transaction ou opération, sans tenir compte du nombre de commandes passées, des versements effectués et/ou des lots livrés ou fournis;
- (Q) Toute émission de titres de quelque nature que ce soit, en ce compris, notamment, les certificats de parts sociales privilégiées convertibles ou non, obligations, warrants ou parts sociales dans les limites du capital autorisé de la Société, le cas échéant, par la Société;
- (R) Toute proposition en vue de procéder à une augmentation ou à une réduction du capital social au niveau de la Société et qui sera soumise à l'Assemblée Générale des Associés;
- (S) Création de toute classe supplémentaire de parts sociales ou autre titre ou autre instrument convertible en ou pouvant être exercé ou échangé contre tous droits et préférences de toute autre classe de parts sociales dans les limites du capital autorisé de la Société, le cas échéant;
- (T) Toute émission de titres de quelque nature que ce soit ou toute émission de parts sociales dans les limites du capital autorisé de la Société, le cas échéant;
- (U) Toute augmentation du capital social de la Société qui peut être libérée par un apport en nature dans les limites du capital autorisé de la Société, le cas échéant;
- (V) Augmentation ou réduction du nombre total de parts sociales, en ce compris toute classe de parts sociales, le cas échéant dans les limites du capital autorisé de la Société, le cas échéant;
- (W) Achat ou Rachat de toutes parts sociales ou autres titres en circulation pouvant être émis par la Société de temps à autre;
- (X) Toute transaction concernant une acquisition, fusion, vente, cession, dissolution, liquidation, scission ou liquidation volontaire de la Société ou concernant la création, formation ou constitution de toutes filiales;
- (Y) Toute action en justice ou action judiciaire concernant la Société au-delà du cadre normal des affaires;
- (Z) Nomination et licenciement de tout Gérant intérimaire et décision concernant la rémunération sous quelque forme que ce soit de ce Gérant intérimaire;

(AA) Toute décision concernant un nantissement, la création de tout droit des tiers, privilège, charge ou Grèvement sur les actifs, créances ou parts sociales ou tout autre titre, le cas échéant, de la Société représentant soit (i) plus de dix pour cent (10%) des actifs de la Société ou (ii) au moins le montant total de cinq cent mille Euros (EUR 500.000);

(BB) Toute décision concernant toute cession de tout bien matériel de la Société représentant soit (i) plus de dix pour cent (10%) des actifs de la Société ou (ii) au moins le montant total de cinq cent mille Euros (EUR 500.000);

(CC) Tout octroi total ou partiel, licences, cession, vente ou autre cession directe ou indirecte, avec ou sans contrepartie, de tous droits de propriété intellectuelle (ou des parties de ceux-ci) de la Société à un tiers;

(DD) Tout transfert du siège social de la Société en-dehors de la ville de Luxembourg;

(EE) Toute décision pouvant être exigée par les dispositions de l'article 100 de la Loi;

(FF) Toute décision concernant la liquidation, ou procédures similaires qui sont du ressort du Conseil en vertu de la Loi;

(GG) Autorisation concernant l'exercice de toute activité professionnelle (en ce compris notamment toute activité indépendante, activité non salariée, activité salariée, mandat en tant qu'agent, gérant ou administrateur de toute entité, partenariat ou société, activité de conseil, activité de prestation de service, ou agence qui ne fait pas partie du Groupe), que ce soit rémunéré ou non, par l'un des Associés Personne Physique qui peut, réellement ou potentiellement, avoir un impact négatif sur la bonne exécution de ses fonctions et/ou obligations selon tout Pacte d'Associés, selon le cas;

(HH) Toute décision concernant les points qui, selon le cas, pourraient être définis comme "Activités Secondaires" dans tout Pacte d'Associés, selon le cas;

(II) Toute décision concernant l'établissement, le développement, la clôture, la liquidation, la vente ou autre cession de toutes filiales ou succursales de la Société, le cas échéant; et

(JJ) Toute autre décision concernant la Société qui aurait un résultat équivalent à l'un des points énumérés ci-dessus.

(iii) Dans la mesure où il n'est pas du ressort du Conseil en vertu des dispositions impératives de la Loi, tout Sujets Réservés au Conseil énuméré à l'article 9.4.(ii) ci-dessus sera qualifié comme Sujets Réservés aux Associés, telle que la procédure indiquée à l'article 11.5.(ii) des présents Statuts s'appliquera mutadis mutandis.

9.5. Représentation de la Société vis-à-vis des tiers - Signatures ayant force exécutoire

(i) Sauf décision contraire du Conseil, la Société sera valablement représentée et engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux (2) Gérants, indépendamment de leur classe, ou par la signature unique de toute personne, Gérant ou non, à qui une procuration spéciale aura été accordée par le Conseil à cet égard.

(ii) En ce qui concerne toutes transactions en rapport avec toute activité de la Société qui constituent un Sujet Réservé au Conseil, sauf décision contraire du Conseil, la Société sera valablement représentée et engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe d'un (1) Gérant de Classe A et d'un (1) Gérant de Classe B, ou par la signature unique de toute personne, Gérant ou non, à qui une procuration spéciale aura été accordée par le Conseil à cet égard, conformément aux restrictions des Statuts ou de tout Pacte d'Associés, selon le cas, applicable aux Sujets Réservés au Conseil.

**Art. 10. Responsabilité des Gérants.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom et pour le compte de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts, à la Loi et à tout Pacte d'Associés, selon le cas.

## V. Associé(s)

### Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

#### 11.1. Assemblées générales des associés

(i) Une assemblée générale des associés (Assemblée Générale des Associés) sera tenue au moins une fois par Exercice Social à Luxembourg afin, entre autres, d'approuver les comptes annuels de la Société et de délibérer sur tous les autres sujets tel qu'exigé par la Loi.

(ii) Une Assemblée Générale des Associés sera également tenue à tout moment conformément à l'article 11.2.(i) ci-dessous.

#### 11.2. Convocation de l'Assemblée Générale des Associés

(i) Une Assemblée Générale des Associés peut être convoquée par le Conseil représenté par son Président en vertu de la demande écrite de tout Associé ou à la demande soit de (i) deux (2) Gérants ou (ii) du commissaire aux comptes ou réviseur d'entreprises agréée de la Société, selon le cas.

(ii) L'Assemblée Générale des Associés sera convoquée par un avis envoyé par courrier, fax, e-mail ou tout autre moyen écrit ou électronique qui garantit la réception de l'avis par chaque Associé à l'adresse désignée à cet effet par chacun de ces Associés.

(iii) L'avis indiquera la date, le lieu et l'heure de l'Assemblée Générale des Associés, l'ordre du jour qui fera l'objet de discussions ainsi que le nom de la personne ou des personnes qui ont demandées la convocation de l'Assemblée Générale des Associés.

(iv) Sauf en cas d'urgence dûment justifiée, un avis de convocation à chaque Assemblée Générale des Associés doit être remis aux Associés au moins quinze (15) Jours Ouvrables avant la date de l'Assemblée Générale des Associés en question.

(v) Un avis de convocation à l'Assemblée Générale des Associés ne sera pas nécessaire si tous les Associés sont présents ou dûment et valablement représentés à toute Assemblée Générale des Associés et décident à l'unanimité de tenir cette Assemblée Générale des Associés et de renoncer à toute formalité de convocation.

#### 11.3. Lieu de l'Assemblée Générale des Associés

(i) L'Assemblée Générale des Associés se tiendra dans la ville de Luxembourg ou à tout autre endroit pouvant être convenu par les Associés. Cependant, les résolutions des Associés peuvent également être adoptées par écrit.

Les résolutions écrites signées par tous les Associés seront valables et auront force exécutoire comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale des Associés dûment convoquée et valablement tenue (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Les personnes chargées de la convocation des Assemblées Générales des Associés en vertu de l'article 11.2. des présents Statuts prendront toutes les mesures raisonnables afin de s'assurer qu'elles soient tenues dans des lieux raisonnablement accessibles à tous les Associés. Les Assemblées Générales des Associés peuvent être tenues par visioconférence et autre moyens de conférence électroniques à condition que les autres personnes qui participent à l'Assemblée Générale des Associés soient capables de s'identifier, conformément à la Loi.

#### 11.4. Quorum

(i) Le quorum de présences minimal afin de pouvoir tenir une Assemblée Générale des Associés sera, au moment du vote concerné, de cinquante-et-un pour cent (51%) du capital social de la Société, sauf pour ces Sujets Réservés au Conseil, auquel cas le quorum de présences minimal sera de quatre-vingt-un pour cent (81%) du capital social de la Société.

(ii) Un Associé peut être représenté à une Assemblée Générale des Associés par son/ses représentant(s) légaux, son/ses agent(s) ou par procuration écrite donnée à une autre personne, Associé ou non.

#### 11.5. Majorités de vote

(i) Les résolutions d'une Assemblée Générale des Associés seront valablement adoptées par le vote favorable d'une majorité des voix valablement exprimées, à moins qu'une majorité qualifiée ne soit exigée selon l'article 11.5.(ii) des présents Statuts. L'abstention sera considérée comme des non-votes.

(ii) Les résolutions sur les sujets suivants, afin d'être valablement adoptées, nécessiteront le vote favorable des Associés détenant ensemble au moins cinquante-cinq pour cent (55%) des voix valablement exprimées à l'Assemblée (à condition que (i) les dispositions impératives de la Loi applicables à la modification des présents Statuts soient respectées, et (ii) les règles relatives au quorum nécessaire pour les besoins de délibérer sur les Sujets Réservés à l'Associé, comme indiqué à l'article 11.4.(i) des présents Statuts soient dûment observées), y compris, dans tous les cas, le vote favorable de EFG (les Sujets Réservés à l'Associé):

(A) Augmentation ou réduction du capital social de la Société;

(B) Achat ou Rachat de toutes parts sociales ou autres titres en circulation pouvant être émis par la Société de temps à autre;

(C) Distribution de dividendes et toutes autres distributions qui sont du ressort de l'Assemblée Générale des Associés en vertu de la Loi, sauf accord contraire conformément aux conditions de tout Pacte d'Associés, selon le cas;

(D) Fusion, scission, division ou conversion en une forme différente d'entité personne morale;

(E) Modification des Statuts;

(F) Tout transfert du siège social de la Société en-dehors de la ville de Luxembourg;

(G) Détermination à la fois (i) du nombre de membres du Conseil, et (ii) de l'identité de tout membre du Conseil;

(H) Création et émission de toute classe de parts sociales supplémentaire ou autre titre ou autre instrument convertible en ou pouvant être exercé ou échangé contre tous droits et ayant préséance sur toute autre classe de parts sociales;

(I) Toute révision ou modification de tout droit, préférence ou privilège de classe, ou catégorie au sein de cette classe, de parts sociales, le cas échéant; et

(J) La liquidation forcée, dissolution, liquidation volontaire ou l'affectation globale des actifs et passifs et toutes autres transactions similaires ayant une incidence sur la Société et ayant un effet similaire.

(iii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un Associé dans la Société exigera le consentement unanime des Associés conformément aux dispositions de l'article 199 de la Loi.

## V. Comptes annuels - Affectation des bénéfiques - Contrôle

### Art. 12. Exercice social et approbation des comptes annuels.

12.1. Chaque exercice social de la Société commencera le premier (1<sup>er</sup>) janvier et se terminera le trente-et-un (31) décembre de chaque année (un Exercice Social).

12.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de résultat, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des Gérants et des Associés envers la Société.

12.3. Chaque Associé peut prendre connaissance de l'inventaire et des comptes annuels au siège social de la Société.

12.4. Les comptes annuels de la Société sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle des Associés ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois à compter de la date clôture de l'Exercice Social précédent.

### **Art. 13. Commissaire et réviseur d'entreprises agréé.**

13.1. Conformément à l'article 200 de la Loi, la Société doit être contrôlée par un commissaire uniquement si elle a plus de vingt-cinq (25) associés. Un réviseur d'entreprises agréé doit être nommé chaque fois que la dérogation prévue par l'article 69(2) de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, telle que modifiée, ne s'applique pas.

13.2. Les Associés nomment les commissaires et les réviseurs d'entreprises agréés, le cas échéant, et déterminent leur nombre, rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut pas dépasser six (6) ans. Les commissaires et les réviseurs d'entreprises agréés sont rééligibles.

### **Art. 14. Affectation et répartition des bénéfices.**

14.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social de la Société.

14.2. Les Associés décideront de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Les Associés peuvent affecter ce solde au paiement d'un dividende, le transférer sur un compte de réserve ou le reporter conformément à la Loi.

14.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être déclarés et distribués par le Conseil, à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires, qui ne doivent pas être datés de plus de trois (3) mois à compter de la date à laquelle la décision de distribuer cet acompte sur dividende sera prise, sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices distribuables et autres réserves disponibles (en ce compris, notamment, la prime d'émission et les excédents de capital) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier Exercice Social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale de la Société conformément aux dispositions légales impératives;

(iii) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(iv) si les acomptes sur dividendes qui ont été distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'Exercice Social concerné, les Associés doivent reverser l'excédent à la Société.

14.4. Outre toutes dispositions spécifiques applicables à la répartition des bénéfices de la Société qui peuvent figurer dans tout Pacte d'Associés, selon le cas, entre la première (1<sup>ère</sup>) et la cinquième (5<sup>ème</sup>) année, à compter du début des activités du premier Fond de Capital-Investissement, (i) les Parts Sociales de Classe A seront rémunérées par un dividende annuel d'un montant égal à 0,10% du montant total des fonds apportés aux Fonds de Capital-Investissement parrainés; et (ii) les Parts Sociales de Classe B seront rémunérées par un dividende annuel d'un montant égal à 0,30% du montant total des fonds apportés aux Fonds de Capital-Investissement parrainés. De ce fait, les Parts Sociales de Classe A et les Parts Sociales de Classe B seront toutes les deux rémunérées par un dividende annuel d'un montant égal à 0,20% du montant total des fonds apportés aux Fonds de Capital-Investissement parrainés.

## **VI. Dissolution - Liquidation**

15.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des Associés, adoptée conformément aux règles relatives au quorum et aux règles de majorité requises pour les besoins de délibérer sur les Sujets Réservés aux Associés. Les Associés peuvent nommer un ou plusieurs liquidateurs, qui peuvent être Associés ou non, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des Associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

15.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux Associés proportionnellement aux Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux à ce moment-là.

## **VII. Dispositions générales**

16.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

16.2. Les procurations sont données par l'un des moyens mentionnés ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un Gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

16.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire à l'ensemble des conditions légales pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un (1) original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et même document.

16.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

16.5. En cas de conflit entre les Statuts et les dispositions de tout Pacte d'Associés, selon le cas, les dispositions de ce Pacte d'Associés feront foi parmi les parties concernées.

#### *Huitième résolution*

L'Assemblée décide d'autoriser et de donner pouvoir à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et de Allen & Overy, chacun agissant individuellement, avec plein pouvoir de substitution, au nom et pour le compte de la Société pour (i) modifier le registre des associés de la Société en rapport avec la mise en oeuvre des résolutions ci-dessus, (ii) procéder à toutes les formalités en rapport avec la mise en oeuvre des résolutions ci-dessus, avec le Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et de procéder à la publication nécessaire auprès du Journal Officiel du Grand-Duché du Luxembourg, Mémorial C, Recueil de Sociétés et Associations et (iii) plus généralement d'accomplir chaque et toutes les formalités qui peuvent être requises, nécessaires ou simplement utiles en rapport avec et pour les besoins de la mise en oeuvre des résolutions ci-dessus.

#### *Estimation*

Les dépenses, frais, honoraires et charges, de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ deux mille Euros (EUR 2.000.-).

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire des Associés, le mandataire des Associés a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 mars 2014. Relation: LAC/2014/10530. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 14 avril 2014.

Référence de publication: 2014053807/1593.

(140061798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

#### **Aphorius Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 136.980.

L'an deux mille quatorze, le sixième jour du mois de mars.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-Sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie

une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme APHORIUS FINANCE S.A. (la «Société»), ayant son siège social au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 136980. La Société a été constituée selon un acte reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 3 mars 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 873 le 9 avril 2008, dernièrement modifié par acte reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, en date du 13 mars 2012, publié au Mémorial C numéro 1362 le 1<sup>er</sup> juin 2012.

L'assemblée a choisi comme président Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg (le «Président»);

L'assemblée a désigné comme secrétaire et scrutateur Mme Claudia Rouckert, employée privée, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg;

Le bureau de l'assemblée ainsi constitué, le Président a exposé et prié le notaire soussigné d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par ceux-ci est montré sur la liste de présence signée par leur mandataire, par le bureau de l'assemblée et par le notaire. Ladite liste de présence ainsi que la procuration, seront enregistrés avec le présent acte.

II. Il apparaît de la liste de présence que l'intégralité du capital social est représentée à cette assemblée générale extraordinaire.

III. La présente assemblée a pour ordre du jour:

- Transfert du siège de la Société du 163, rue du Kiem L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- Modification du paragraphe 2 de l'article 1<sup>er</sup> des statuts afin qu'il ait la teneur suivante: «Le siège de la société est établi dans la commune de Luxembourg. Le siège social pourra être transféré en tout autre lieu de la commune par décision du Conseil d'Administration.»;

- Acceptation des démissions des administrateurs de la Société;
- Nomination de deux administrateurs de la Société;
- Acceptation de la démission du commissaire aux comptes de la Société;
- Nomination d'un commissaire aux comptes de la Société;

L'assemblée, après avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège de la Société du 163, rue du Kiem L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée modifie en conséquence le paragraphe 2 de l'article 1<sup>er</sup> des statuts afin qu'il ait la teneur suivante:

«Le siège de la société est établi dans la commune de Luxembourg. Le siège social pourra être transféré en tout autre lieu de la commune par décision du Conseil d'Administration.».

#### *Troisième résolution*

L'assemblée prend connaissance et accepte les démissions des administrateurs actuels de la Société et de leur accorder décharge pour l'exécution de leur mandat:

- M. Philippe Richelle, demeurant professionnellement au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, en tant qu'administrateur et président du conseil d'administration de la Société;
- M. Marc Libouton, demeurant professionnellement au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg;
- Mme Cornelia Mettlen, demeurant professionnellement au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée décide de nommer, avec effet immédiat, les personnes suivantes en tant qu'administrateurs de la Société jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2019:

- M. Yves Weerts, né à Verviers (Belgique), le 15 septembre 1967, demeurant au 20, rue des Bocages, 4880 Aubel, Belgique;
- M. Christophe Blondeau, né à Antwerp (Belgique), le 28 février 1954, demeurant au 46, route de Luxembourg, L-7240 Bereldange, Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Cinquième résolution*

L'assemblée prend connaissance et accepte la démission de H.R.T. Révision S.A., une société anonyme ayant son siège social au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 51238, en tant que commissaire aux comptes de la Société, et décide de lui accorder pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat.

#### *Sixième résolution*

L'assemblée décide de nommer, avec effet immédiat, REVISORA S.A., une société anonyme ayant son siège social au 60, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 145505, en tant que commissaire aux comptes de la Société jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2019.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, honoraires ou charges de toute sorte, qui incombent à la Société du fait du présent acte s'élèvent approximativement à mille trois cents Euros (1.300 EUR).

#### *Déclaration*

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Lecture ayant été faite au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Conde, Rouckert, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 13 mars 2014. Relation: EAC/2014/3707. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014052806/81.

(140061029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

**Compagnie Financière an Muileann S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 163.105.

L'an deux mille quatorze, le vingt-sept mars.

Par-devant Nous, Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Se réunit

l'assemblée générale extraordinaire de la société COMPAGNIE FINANCIERE AN MUILEANN S.A., ci-après la «Société», une société anonyme ayant son siège social au 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, à la section B sous le numéro 163105, constituée le 22 août 2011 suivant un acte reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2520 du 19 octobre 2011 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu le 30 septembre 2013 suivant un acte reçu par le notaire instrumentant, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 3029 du 29 novembre 2013.

L'assemblée générale est ouverte sous la présidence de Monsieur Xavier de LA ROCHEFOUCAULD, administrateur de sociétés, demeurant à Londres.

Le président nomme comme secrétaire Madame Jacqueline HONYMUS, expert-comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le président déclare et requiert le notaire d'acter que:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital social à hauteur de EUR 500.000 pour le porter de EUR 1.000.000 à EUR 1.500.000 par la création et l'émission de 5.000 nouvelles actions d'une valeur nominale de EUR 100 chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2. Modification subséquente du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 1.500.000 (un million cinq cent mille euros) représenté par 15.000 (quinze mille) actions d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros) chacune.»

II) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, resteront aussi annexées au présent acte.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les 10.000 (dix mille) actions représentatives de l'intégralité du capital social sont présentes à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) Le président constate que la présente assemblée est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

Le président soumet ensuite au vote des membres de l'assemblée les résolutions suivantes qui sont toutes prises à l'unanimité des voix.

*Première résolution*

L'assemblée générale d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de EUR 500.000 (cinq cent mille euros) afin de le porter de son montant actuel de EUR 1.000.000 (un million d'euros) à EUR 1.500.000 (un million cinq cent mille euros) par la création et l'émission de 5.000 (cinq mille) nouvelles actions d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros) chacune, bénéficiant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

*Souscription - Libération*

L'assemblée prend acte de et accepte la souscription par l'actionnaire unique de toutes les 5.000 (cinq mille) nouvelles actions émises, lesquelles sont toutes intégralement libérées en numéraire de sorte que la somme de EUR 500.000 (cinq



cent mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant.

#### Seconde résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 5 des statuts de la Société pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 1.500.000 (un million cinq cent mille euros) représenté par 15.000 (quinze mille) actions d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

#### Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société en raison du présent acte sont évalués à environ mille huit cents euros (EUR 1.800,-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leur nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: X. de LA ROCHEFOUCAULD, J. HONYMUS, L. HANSEN, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1<sup>er</sup> avril 2014. LAC/2014/15102. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 9 avril 2014.

Référence de publication: 2014052924/70.

(140060725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

### **F3I, Financière Internationale d'Investissement et d'Inspection S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2130 Luxembourg, 23, boulevard Dr Charles Marx.

R.C.S. Luxembourg B 151.187.

#### DISSOLUTION

L'an deux mille quatorze, le deux avril.

Par-devant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU:

Monsieur Frédéric LABBE-CHAPUIS, gérant de société, né à Langon (France), le 21 juin 1963, demeurant à L-2130 Luxembourg, 23, boulevard Dr Charles Marx.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société FINANCIERE INTERNATIONALE D'INVESTISSEMENT ET D'INSPECTION S.A., en abrégé F3I (la «Société»), ayant son siège social à L-2130 Luxembourg, 23, boulevard Dr Charles Marx, a été constituée suivant acte de Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 13 janvier 2010, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 584 du 18 mars 2010;

- que le capital social de la Société s'élève actuellement à TRENTE-ET-UN MILLE EUROS (31.000.- EUR) représenté par TRENTE ET UNE (31) actions d'une valeur nominale de MILLE EUROS (1.000.- EUR) chacune, entièrement libérées;

- que Monsieur Frédéric LABBE-CHAPUIS, précité, étant devenu seul propriétaire de toutes les actions et qu'il déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société;

- que la partie comparante, en sa qualité d'actionnaire unique de la Société, a décidé de procéder à la dissolution anticipée et immédiate de la Société et de la mettre en liquidation;

- que l'actionnaire unique, en sa qualité de liquidateur de la Société et au vu du bilan de la Société au 14 mars 2014, déclare que tout le passif de la Société, y compris le passif lié à la liquidation de la Société, est réglé ou dûment provisionné;

La partie comparante déclare encore que:

- l'activité de la Société a cessé;

- l'actionnaire unique est investie de l'entière responsabilité de l'actif de la Société et déclare prendre à sa charge l'entière responsabilité du passif de la Société qu'il soit connu et impayé, ou inconnu et non encore payé, le bilan au 14 mars 2014 étant seulement un des éléments d'information à cette fin;

- suite aux résolutions ci-avant, la liquidation de la Société est à considérer comme accomplie et clôturée;

- décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et commissaire aux comptes de la Société;

- il y a lieu de procéder à l'annulation de toutes les actions et du registre des actionnaires;

- les livres et documents de la Société devront être conservés pendant la durée légale de cinq ans à L-2130 Luxembourg, 23, boulevard Dr Charles Marx.

Toutefois, aucune confusion de patrimoine entre la société dissoute et l'avoir social de, ou remboursement à, l'actionnaire unique ne pourra se faire avant le délai de trente jours (article 69 (2) de la loi sur les sociétés commerciales) à compter de la publication du présent acte et sous réserve qu'aucun créancier de la Société présentement dissoute et liquidée n'aura exigé la constitution de sûretés.

#### Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison de présentes, sont évalués approximativement MILLE EUROS (EUR 1.000.-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses noms, prénoms usuels, état et demeure, ledit comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Labbe-Chapuis, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 4 avril 2014. Relation: LAC/2014/16003. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 11 avril 2014.

Référence de publication: 2014053012/52.

(140060525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

### **Eurofluid Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4123 Esch-sur-Alzette, 4, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 186.117.

#### STATUTS

L'an deux mille quatorze.

Le dix-neuf mars.

Par devant Maître Francis KESSELER notaire de résidence à Esch/Alzette

A comparu:

La société OLEA CAPITAL INVEST S.A., établie et ayant son siège social à L-4123 Esch/Alzette, 3, rue du Fossé, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg B 77.619,

ici représentée par Madame Assia BOUAITA, née DERGUIANI, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, 4, rue du Fossé.

agissant en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, annexée au présent acte.

Laquelle comparante, a requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société anonyme qu'elle déclare constituer.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes entre le comparant et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme sous la dénomination de:

EUROFLUID INVEST S.A.

**Art. 2.** La société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute anticipativement par décision de l'assemblée générale statuant comme en matière de modification des statuts.

**Art. 3.** Le siège social est établi à Esch/Alzette.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, le contrôle et la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

Elle peut faire l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, de souscription ou d'apport. Elle peut participer à la création au développement et au contrôle de sociétés ou entreprises et leur consentir des concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également acquérir, détenir et mettre en valeur tous brevets, marques de commerce et licences sans pour autant exercer d'activité industrielle et commerciale propre ou avoir un établissement commerciale ouvert au public.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (€ 31.000,-), représenté par CENT (100) ACTIONS d'une valeur nominale de TROIS CENT DIX EUROS (€ 310,-) chacune disposant d'une voix aux assemblées générales.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

**Art. 6.** En cas de pluralité d'actionnaires, la société doit être administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil administration peut être limitée à un seul membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs ou l'administrateur unique seront nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans.

Les administrateurs sortants peuvent être réélus.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou actionnaires ou non.

La société se trouve engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué ou en cas d'administrateur unique par la signature individuelle de cet administrateur.

**Art. 8.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un des administrateurs, par l'administrateur unique ou la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit au Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le premier lundi de juin à 11.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire.

**Art. 13.** L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

S'il y a un actionnaire unique, cet actionnaire exerce tous les pouvoirs conférés par l'assemblée des actionnaires de la société.

**Art. 14.** Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

#### *Dispositions transitoires*

- Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2014.
- La première assemblée ordinaire des actionnaires se tiendra le premier lundi du mois de juin 2015.

#### *Souscription*

Le capital social a été souscrit comme suit:

La société OLEA CAPITAL INVEST S.A., prénommée,

CENT ACTIONS .....	100
TOTAL: CENT ACTIONS .....	100

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraires de sorte que la somme de TRENTE-ET-UN MILLE EUROS (€ 31.000,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

75692

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à MILLE DEUX CENTS EUROS (€ 1.200,-).

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant l'actionnaire unique, se considérant comme réuni en assemblée générale extraordinaire a pris les résolutions suivantes.

*Première résolution*

Le nombre des administrateurs est fixé à un Est nommé administrateur:

Madame Assia BOUAITA, née DERGUIANI, employée privée, née à Hayange (France) le 17 novembre 1982 demeurant à F-57290 Fameck, 4, avenue François Mitterrand.

*Deuxième résolution*

Le nombre de commissaires est fixé à un.

Est nommé commissaire aux comptes:

Madame Nadine CARELLE, expert-comptable, née à Dudelange, le 26 mai 1967, demeurant à L-4123 Esch/Alzette, 4, rue du Fossé,

*Troisième résolution*

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de 2019.

*Quatrième résolution*

L'adresse de la société est fixée à L-4123 Esch/Alzette, 4, rue du Fossé.

L'assemblée autorise le conseil d'administration à fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statutaire.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, elle a signé avec Nous Notaire le présent acte.

Singé: Derguiani, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 21 mars 2014. Relation: EAC/2014/4062. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.*

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014052994/114.

(140061398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

**Camoze S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 28.787.

L'an deux mille quatorze

Le dix-sept mars.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme - société de gestion de patrimoine familial CAMOZE S.A., SPF, avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 28.787,

constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Frank BADEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 août 1988, publié au Mémorial C numéro 311 du 25 novembre 1988,

dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 26 mai 2009, publié au Mémorial C 1298 du 06 juillet 2009.

La séance est ouverte à 9.30 heures sous la présidence de Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Madame Maria SANTIAGO-DE SOUSA, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Mademoiselle Claudia ROUCKERT, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette.

Madame la Présidente expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les VINGT MILLE (20.000) ACTIONS d'une valeur nominale de VINGT-QUATRE EUROS ET QUATRE-VINGT CENTS (€ 24,80), représentant l'intégralité du capital social de QUATRE CENT QUATRE-VINGT-SEIZE MILLE EUROS (€ 496.000.-), sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence dûment signée, restera annexée au présent procès-verbal, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

- 1) Décision de mettre la société en liquidation
- 2) Nomination de FIDESCO S.A. comme liquidateur.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de fixer le nombre de liquidateur à un (1).

Est nommé liquidateur:

La société FIDESCO S.A., établie et ayant son siège social à L-2120 Luxembourg, 16, Allée Marconi, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 68.578.

L'assemblée confère au liquidateur les pouvoirs les plus étendus et notamment ceux prévus par les articles 144 et suivants de la loi concernant les sociétés commerciales, sans qu'il doit recourir à une autorisation particulière de l'assemblée générale.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et il peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires.

Il est spécialement autorisé à vendre de gré à gré tout l'actif immobilier de la société, d'encaisser le prix de vente et de renoncer au privilège du vendeur et à l'action résolutoire.

Il engage la société moyennant sa seule signature.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Madame la Présidente lève la séance.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Madame la Présidente lève la séance.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, elles ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Conde, Maria Santiago, Rouckert, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 26 mars 2014. Relation: EAC/2014/4242. Reçu douze euros 12,00 €.

*Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.*

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014052895/62.

(140061186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

**AFK S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 42, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 186.096.

—  
STATUTS

L'an deux mille quatorze, le deux avril.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg,

Ont comparu:

Monsieur Pierre ADAM, né à Saint-Mard (Belgique), le 2 mars 1967, demeurant au 33a, rue principale, L-6990 Rameldange,

Monsieur Francis Omer PIRAUX, né à Dinant (Belgique), le 2 janvier 1967, demeurant au 49, rue de la Schock, B-6717 Nobressart,

Monsieur Jérôme Georges KERSUZAN, né à Auray (France), le 22 juillet 1977, demeurant au 1, rue du Saint Esprit, L-1475 Luxembourg.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer par les présentes.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

La société peut avoir un associé unique ou plusieurs associés. L'associé unique peut s'adjoindre à tout moment un ou plusieurs co-associés, et de même les futurs associés peuvent prendre les mesures tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la société.

**Art. 2.** La société a pour objet l'exploitation d'un débit de boissons alcooliques et non-alcooliques avec petite restauration.

Elle pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société prend la dénomination de "AFK S.à r.l."

**Art. 5.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger en vertu d'une décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés en cas de pluralité d'eux.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,-EUR) représenté par cent (100) parts de cent vingt-cinq euros (125.- EUR) chacune.

**Art. 7.** Toutes cessions entre vifs de parts sociales détenues par l'associé unique comme leur transmission par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec le consentement de tous les co-associés. Elles ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément de tous les associés survivants.

**Art. 8.** Le décès, l'interdiction, la faillite, la déconfiture de l'associé unique ou de l'un des associés, en cas de pluralité d'eux, ne met pas fin à la société. Les créanciers, ayants droit ou héritiers de l'associé unique ou d'un des associés, en cas de pluralité d'eux ne pourront pour quelque motif que ce soit faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer d'aucune manière dans les actes de son administration. Pour faire valoir leurs droits, ils devront s'en tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan et inventaire de la société.

**Art. 9.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés qui en fixe les pouvoirs et les rémunérations.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 11.** Chaque année, le trente et un décembre les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux et des amortissements constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition des associés.

**Art. 12.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'associé unique ou les associés en cas de pluralité d'eux, qui en fixeront les émoluments.

**Art. 13.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille quatorze.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les cent (100) parts sociales représentatives du capital social sont souscrites par

Pierre ADAM, prénommé . . . . .	33 parts sociales
Francis Omer PIRAUX, prénommé . . . . .	33 parts sociales
Jérôme Georges KERSUZAN, prénommé . . . . .	34 parts sociales
Total . . . . .	100 parts sociales

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en espèce de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500.- EUR) est dès-à-présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

#### *Evaluation des frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ EUR 1.000.-.

#### *Décision des associés*

Les associés représentant l'intégralité du capital social ont pris les résolutions suivantes:

1.- Est nommé gérant technique de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur Pierre ADAM, né à Saint-Mard (Belgique), le 2 mars 1967, demeurant au 33a, rue principale, L-6990 Rameldange.

2. Sont nommés gérants administratifs de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur Francis Omer PIRAUX, né à Dinant (Belgique), le 2 janvier 1967, demeurant au 49, rue de la Schock, B-6717 Nobressart,

Monsieur Jérôme Georges KERSUZAN, né à Auray (France), le 22 juillet 1977, demeurant au 1, rue du Saint Esprit, L-1475 Luxembourg.

La société se trouve engagée en toutes circonstances par la signature conjointe du gérant technique et d'un gérant administratif.

2.- L'adresse de la société est fixée à L-1510 Luxembourg, 42, avenue de la Faïencerie.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. ADAM, F. O. PIRAUX, J. G. KERSUZAN et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 avril 2014. Relation: LAC/2014/16654. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 14 avril 2014.

Référence de publication: 2014052790/92.

(140060910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

#### **Rojoluk S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 154.808.

Il résulte d'une décision du conseil d'administration de la Société prise en date du 14 avril 2014, que le siège de la Société est transféré au 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ROJOLUK S.A.

Référence de publication: 2014054056/11.

(140061447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

#### **Rosepark, Société Anonyme.**

Siège social: L-7257 Walferdange, 2, Millewee.

R.C.S. Luxembourg B 117.870.

Il est à noter que l'adresse privée de Monsieur Hans R. Holdener, administrateur de la société est actuellement au Seefeldstrasse 40, CH-8008 Zürich, Suisse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Walferdange.

*Un agent domiciliataire*

Référence de publication: 2014054058/12.

(140061587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

---

**Structured Finance Management (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 95.021.

---

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014054098/10.

(140061331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

---

**Sirus S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4040 Esch-sur-Alzette, 14, rue Xavier Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 39.586.

---

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014054130/9.

(140062257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

---

**Valor Investors S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 139.238.

---

Par la présente, j'ai le regret de vous informer de ma démission comme administrateur de votre société et ce, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 08 avril 2014.

Cyrille VALLEE.

Référence de publication: 2014054225/10.

(140061577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

---

**ViVa Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 150.393.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2014.

Référence de publication: 2014054223/10.

(140062008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

---

**Valor Investors S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 139.238.

---

Par la présente, j'ai le regret de vous informer de ma démission comme administrateur de votre société et ce, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 08 avril 2014.

Jérémy LEQUEUX.

Référence de publication: 2014054224/9.

(140061577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

---